

La Terre

DE CHEZ NOUS

Vol. XII, numéro 47

Québec, le 21 août 1940

Membre de l'A. B. C.

D'une semaine à l'autre

L'Enregistrement national s'accomplit sans incident à travers tout le pays

Nos ministres réaffirment qu'il n'est question du service militaire que pour la défense du Canada. — "Notre politique n'est pas changée", déclare l'hon. M. Cardin à la radio. — L'Angleterre céderait des bases navales aux Etats-Unis en retour de navires de guerre. — Pluie de bombes allemandes sur la Grande-Bretagne et réplique. — La Somalie britannique passe aux mains des Italiens. — Un discours de M. Churchill.

Au Canada, c'est la semaine de contre la sécurité de l'Etat et l'on vient d'annoncer l'arrestation de M. Jean Zay qui fut ministre de l'éducation nationale et que l'on dit être israélite.

Négociations à suivre

Des négociations ont eu lieu entre les Etats-Unis, l'Angleterre et le Canada. Le premier ministre canadien, M. King, est allé ren-

contrer le président Roosevelt à Ogdensburg, dans l'état de New-York. Il semble que des mesures aient été prises pour assurer la défense de l'Amérique du Nord. Un comité conjoint et permanent a aussitôt été formé. Des militaires américains et canadiens étudieront les problèmes qui sont communs à la défense des deux pays. L'Angleterre, de son côté, serait prête à céder aux Etats-Unis

par bail des bases navales qui faciliteraient aux Américains la défense de l'Amérique et du canal de Panama en particulier. Certaines de ces bases sont situées aux Antilles, d'autres à Terre-Neuve. La cession de bases à Terre-Neuve peut sembler assez curieuse ici, car c'est le Canada qui a assumé jusqu'ici la défense de cette colonie et Terre-Neuve devrait normalement constituer no-

tre dixième province. Mais l'Angleterre a besoin de contre-torpilleurs américains et cette question prime les autres.

Succès italiens

La Somalie britannique est un territoire enclavé entre l'Océan et les possessions italiennes de l'Erythrée et de l'Ethiopie. La chute de la Somalie française rendait très difficile la position des troupes britanniques. Elles ont cru préférable de céder la colonie aux troupes de Mussolini. Ainsi les Italiens ont remporté leur premier succès et les Anglais ont accompli avec honneur une nouvelle retraite stratégique. Les opérations ont donc été conduites à la satisfaction de tout le monde.

La chute des boches

Durant toute une semaine, l'aviation allemande s'est acharnée sur l'Angleterre. Certains jours, plus de 2,000 appareils ont attaqué en même temps les îles britanniques. Leurs pertes ne semblent pas proportionnées aux dégâts qu'ils ont causés. Les avions boches, au dire des dépêches, en effet, sont tombés du ciel comme les feuilles d'automne. D'après un estimé de la Presse Canadienne, l'Allemagne a perdu au moins 700 avions pendant ses attaques récentes sur l'Angleterre. Les pertes britanniques, nous affirme-t-on, sont beaucoup moindres et dépassent à peine une centaine d'avions. De son côté, l'aviation anglaise n'est pas restée inactive et elle a bombardé copieusement des objectifs militaires en Allemagne et dans la France occupée. La riposte à l'attaque d'Hitler semble avoir été assez vive pour inviter les Allemands à réfléchir. Les raids aériens avaient à peu près cessé au début de la semaine. Pour faire reposer ses aviateurs, Hitler mettrait maintenant ses artilleurs au travail. De puissantes batteries, installées sur les côtes françaises, lanceraient maintenant leur mitraille sur le littoral anglais. Un bombardement de ce genre est possible étant donné que les côtes de France et d'Angleterre ne sont distantes que d'une trentaine de milles à certains endroits, mais on doute que ce bombardement puisse être effectif.

(Suite à la page 15)

Le représentant du pape visite le royaume du Saguenay



● Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, représentant de Sa Sainteté Pie XII au Canada, a visité Chicoutimi et les centres du Saguenay. Il a été acclamé partout par des foules nombreuses. La participation de l'Italie à la guerre du côté de l'Allemagne ne peut altérer en rien la fidélité affectueuse des Canadiens envers le Saint-Siège. Il reste, d'ailleurs, un îlot de paix dans la belliqueuse Italie fasciste: c'est la Cité du Vatican.

M. Churchill parle

Dans un discours qu'il a prononcé hier même, le premier ministre de la Grande-Bretagne a analysé la situation. Son discours est propre à ranimer la confiance des Britanniques. Il soutient que l'aviation anglaise sera bientôt plus forte que celle de l'Allemagne. Il demande aux Etats-Unis de céder des contre-torpilleurs à son pays. Il annonce que la guerre a fait 92,000 morts chez les Anglais, y compris les civils. Enfin, il s'en prend au gouvernement de la France. "Le gouvernement-croupion de Vichy, dit-il, peut être forcé à tout moment de devenir notre ennemi". Des paroles de ce genre semblent extrêmement malhabiles. Ce n'est pas à coup sûr en insultant le gouvernement de la France que M. Churchill s'attirera son amitié et c'est, au contraire, lui fournir des motifs sérieux de tourner le dos à l'Angleterre.

La fin des Loges

Malgré des difficultés sans nombre, le gouvernement Pétain s'emploie à la restauration de la France. On sait quel mal les loges maçonniques ont fait à notre mère-patrie. Leur temps est désormais révolu. "La Grande loge de France" et le "Grand Orient de France" ont été dissoutes par décret et leurs biens seront vendus au profit des oeuvres de charité françaises. Installé à Vichy, le gouvernement français s'entend comme il peut avec les autorités allemandes. On est à faire le procès d'anciens ministres accusés d'avoir complété

La Terre

fondée en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Co-opérative Fédérée et des Cercles de fermiers

GERARD FILION, S.C., directeur;
DOMINIQUE BEAUDIN, rédacteur;
ROLAND CHARETTE, gérant de la publicité

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs, qui payent une cotisation annuelle de \$2.00, reçoivent le journal. Les personnes qui, pour différentes raisons, ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.

Publicité: Le tarif de la publicité est de 12 cents la ligne agate, ou \$1.68 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à

La "TERRE DE CHEZ NOUS",
515, ave Viger, Montréal
Imprimé à l'Action Sociale, Ltée, Québec.

Ce livre ne nous manque plus...

Il y a quelque temps, un juge de la province avait à décider d'un litige entre une mutuelle de paroisse contre le feu et l'un de ses assurés. En rendant son jugement, le savant magistrat crut bon d'y joindre quelques commentaires discutables. A l'entendre, les cultivateurs avaient tort de se transformer en assureurs, en marchands, en banquiers, etc. Ils ne devaient édifier de coopératives qu'avec l'aide de fonctionnaires et d'inspecteurs de toutes sortes et leur tâche propre devait se borner à l'ensemencement des champs. Ce n'est pas tout, on le voit, de poser son postérieur sur le siège de Salomon. Il faut aussi en avoir la tête...

La philosophie et le bon sens disent ensemble que lorsqu'une chose est faite, c'est parce qu'elle est faisable. Or il existe dans notre seule province un grand nombre de coopératives qui ont été mises sur pied et qui sont maintenues par des cultivateurs. Les faits contredisent donc carrément l'assertion qui veut que le cultivateur ou l'homme du peuple ne peut rien par lui-même et qu'il doit laisser à d'autres la conduite de ses propres affaires.

Tout le monde peut s'entendre sur un point. C'est que la coopération doit être appliquée par ceux qui la connaissent. Mais aussitôt les divergences reprennent. Certaines gens semblent croire, de fait, que la coopération est inaccessible aux gens du peuple ou qu'on peut, à la rigueur, les embrigader dans une coopérative, mais à la manière dont on aligne les soldats dans un régiment. Les autres soutiennent qu'on peut et surtout qu'on doit "éduquer les masses". Les cerveaux ne se dessèchent pas à la sortie de l'école; on apprend à tout âge. L'éducation des adultes tirera du sein même du peuple les chefs dont il a besoin.

Que l'homme du peuple, tiré de sa torpeur et éveillé au sens des réalités, soit en mesure de secouer le joug économique, d'améliorer sa situation matérielle et morale, de dresser par la coopération des entreprises libératrices, ce sont là quelques-unes des idées maîtresses du livre de M. l'abbé M.-M. Coady, directeur de "L'Extension Département" à l'université St-François-Xavier. "L'homme du peuple, écrit-il, est en mesure d'assimiler diverses cultures beaucoup mieux que nous ne l'avons cru jusqu'ici... C'est la tâche de tous les éducateurs d'aider à l'homme de la rue à apprécier le riche héritage du passé et à s'exprimer lui-même par des oeuvres..."

M. l'abbé Coady est un témoin du mouvement d'Antigonish. Plus encore, il y a contribué et il a suivi les progrès de l'éducation des adultes en Nouvelle-Ecosse et dans les provinces voisines. Il analyse ce mouvement et dégage les principes majeurs dont il s'est inspiré dans un livre qu'il a intitulé: "Maîtres de

Notre publicité

A l'instar des grandes compagnies, l'U.C.C., doit, en chaque région, faire sa publicité. Ce peut être une corvée, mais c'est chose nécessaire. La chose se pratique déjà en certaines parties de la province et l'habileté prête main forte à la vérité. Nous voulons citer l'exemple de Rimouski. L'Union diocésaine a fait distribuer et afficher des pancartes, qui rappellent que l'U.C.C., est une force présente et indispensable. Sur l'une d'elles, en grandes capitales noires, on peut lire ce qui suit: "Chaque famille de cultivateur doit avoir un membre dans l'U.C.C." Voilà bien un conseil qu'il faut tenir sous les yeux. Une autre pancarte étale le programme de l'U.C.C. Il ne suffit pas, en effet, de dire que l'U.C.C. existe; elle a des buts, des moyens d'action, des services, etc. Nous voulons croire que bien peu de cultivateurs intelligents et consciencieux resteraient en dehors de leur association professionnelle s'ils la connaissaient vraiment.

leur propre destin". Il nous donne des méthodes d'action qui ont réussi dans sa province. Il raconte avec force détails comment les cultivateurs, les mineurs, les pêcheurs de telle ou telle localité sont parvenus à mettre sur pied des coopératives qui ont accru leurs revenus. Il explique lui-même la portée de son oeuvre: "Ce livre met en lumière l'effort tenté pour faire l'éducation du peuple et l'aider ainsi à conquérir son indépendance économique".

Ce livre constitue une prédication entraînante en faveur de la coopération. Il nous donne, en effet des exemples. Il nous montre ce que d'autres ont fait et enracine en nous la conviction que nous pouvons le faire aussi. Ce n'est pas un livre comme les autres qu'on signale parce qu'il sort des presses et que l'encre est fraîche. Il est à lui seul une école de vie.

Le Service de Librairie de l'U.C.C. a cru rendre service à tous les coopérateurs de langue française en publiant une édition française du volume de M. l'abbé Coady. Cette édition est maintenant parue. Ce n'est pas question de finances, mais d'utilité générale. Si on en doute, qu'on sache que l'édition originale anglaise se vend à \$2.25 tandis que le volume français, le travail de traduction compris, se vend à \$1.00 (broché) et à \$1.25 (relié). Les chiffres parlent toujours avec éloquence surtout s'ils sont précédés de signes de piastre...

Dirigeants de l'U.C.C., aumôniers et directeurs de cercles, chefs d'équipe, coopérateurs convaincus ou à convaincre, nous avons tous besoin du volume de M. l'abbé Coady. Ce livre nous manquait. Grâce au bureau central de l'U.C.C., il ne nous manque plus...

Dominique BEAUDIN.

N. D. L. R. — Le livre dont parle cet article ("Maîtres de leur propre destin", par M. l'abbé M.-M. Coady) est en vente au Service de librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Un pas de plus

C'est un pas de plus vers l'étude de la coopération, un grand pas et dans la bonne voie. On donnera un cours complet de coopération à Montréal. L'initiative est due à la revue "L'Action Nationale" qui a déjà rendu tant de services aux Canadiens-français. La Société St-Jean-Baptiste, qui pourrait difficilement faire mieux pour "rendre le peuple meilleur", apporte son concours à l'organisation. Le Rév. Père Georges-H. Lévesque, O.P., M. Victor Barbeau, M. Henri-C. Bois, M. Maximilien Caron, M. François-Albert Angers, M. André Laurendeau sont parmi les chargés de cours. Montréal, où le nombre des coopérateurs s'accroît, avait un grand besoin de cette école de coopération.

L'enregistrement

C'est chose faite. Nous sommes enregistrés. Nous avons remis à l'Etat des poignées de non et de oui et nous attendons maintenant son bon vouloir. A plusieurs, le questionnaire a semblé incomplet relativement à la profession agricole. La Fédération Canadienne de l'Agriculture avait proposé de joindre à la formule générale les questions suivantes:

"1—Etes-vous exploitant de ferme?... Fils d'exploitant?... Engagé?..."

2—A quel genre d'activité agricole vous consacrez-vous?... (Culture mixte, céréales, élevage, industrie laitière, pomiculture, élevage des volailles, culture maraîchère, etc.).

3—Superficie de la ferme....

4—a) Etes-vous le seul homme valide sur la ferme?

b) Etes-vous le seul auxiliaire de l'exploitant de la ferme?

c) Combien la ferme emploie-t-elle d'hommes de 16 à 60 ans (l'exploitant compris) au cours de l'année entière?

5—Quels sont les deux mois de l'année où la ferme peut le mieux se dispenser de vos services?

6—Comment s'appelle l'exploitant de la ferme?"

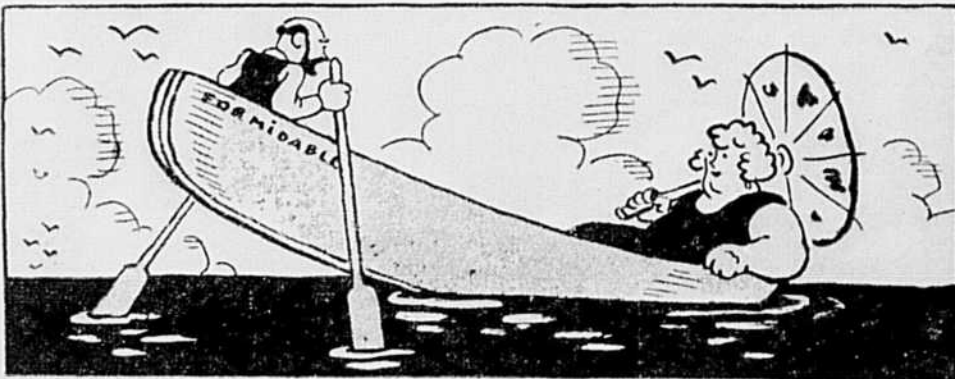
On n'a pas jugé opportun d'ajouter ces questions à la formule générale. Celle-ci était prête et les réponses données permettront de savoir quels sont les Canadiens et les Canadiennes qui peuvent traire les vaches. On admettra que c'est déjà beaucoup.

Très intéressant!

C'est très intéressant... mais c'est très loin. Les fermiers de l'Ouest sont en train de s'organiser pour acheter leurs machines aratoires en coopération. Cette question avait été débattue le 24 juillet, à Regina, alors qu'il y eut réunion des coopérateurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba avec les représentants des trois gouvernements provinciaux. Il est maintenant décidé que l'achat des machines agricoles se fera en commun et que la nouvelle entreprise en assumera la distribution. On estime pouvoir épargner de 20% à 40% aux acheteurs. L'incorporation de la "Compagnie coopérative" se fera d'après les lois fédérales. Un comité provisoire a été formé et des représentants des trois provinces des prairies en font partie. Encore une fois, voilà qui est très intéressant à tout point de vue. Si le truc est bon dans l'Ouest, il doit l'être aussi dans le vieux Canada.

D. B.

Le plaisir de la rame



LE MARI. — "Je n'en peux plus d'être dans cette position. Change donc de place avec moi, ma chère!"

Ephémérides

Et déjà voilà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 20 août 1930, — il y a dix ans. — nous tirons les notes qui suivent.

Traitant d'associations agricoles M. Albert Rioux écrit: "Le cultivateur isolé est petit, perdu, oublié, impuissant; la classe agricole est comme une armée; elle tire sa puissance d'organisation de l'effort de tous, de la volonté de tous. Pour constituer une armée agricole puissante, il faut un lien qui organise tous les cultivateurs vers le même but collectif".

Le concours annuel de l'Association des jeunes éleveurs de poussins d'un jour du comté de Deux-Montagnes se tiendra à la Trappe d'Oka et à St-Eustache le 16 septembre. Entre autres choses, le programme de la journée comporte la visite de la ferme d'Oka et du poste d'incubation de St-Eustache.

"Il faut connaître l'agriculture, et pour la connaître, il n'est point de meilleure manière que de lire et de répandre autour de nous les diverses publications qui traitent des questions agricoles et que publient pour nous tous les ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec". Voilà le conseil qu'on donnait en 1930. Malgré les dix ans qui ont passé, il ne semble pas avoir perdu de valeur.

Pourquoi le fromage de Belleville obtient-il la préférence des consommateurs? C'est que sa qualité est uniforme et qu'il se conserve longtemps. On devrait, dit un article de la "Terre de Chez Nous", s'inspirer des méthodes suivies dans ce district ontarien.

Un coup d'oeil sur la page des marchés montre que le beurre, en août 1930, se vendait à 29 cent % la livre (no 1). On payait 15 cents la livre pour le fromage. Les prix du porc à bacon (select) jouaient autour de \$11.25 tandis que les veaux de lait étaient cotés à \$10.00 environ... "Souvenirs du passé", hélas!

D. B.

NI AMENDE, NI PRISON

La loi édicte des peines sévères contre ceux qui refusent de s'enregistrer. Il paraît qu'il sera dorénavant très imprudent de circuler parmi le monde civilisé sans être porteur d'un certificat d'inscription nationale. Si veut le Roi...

Et dire que la loi n'édicte aucune sanction contre les chefs de famille qui ne sont pas porteurs d'une police d'assurance-vie. Sans doute le législateur a-t-il toujours jugé que l'assurance-vie répond à un besoin assez évident pour qu'il soit superflu de l'imposer sous peine de délit.

Pour ne pas risquer de payer l'amende ou de faire de la prison, vous vous êtes enregistré. Si vous étiez menacé de l'amende ou de la prison, vous vous hâteriez d'assurer votre vie. Le devoir de subvenir aux besoins de votre famille en cas de décès prématuré vous laisserait-il, par hasard, plus indifférent que la peur de la prison?

Accomplissez aujourd'hui l'acte d'un homme libre: assurez votre vie au bénéfice de votre famille.

LA MUTUELLE-VIE
DE L'U.C.C.

LES CONGRES DE L'U. C. C.

Il y a les congrès qui passent.

Mont-Laurier

Mont-Laurier a inauguré la série le 13 août. M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., le Rév. Père Léon Lebel, aumônier général, M. Florian Poulin, secrétaire de l'Union des Bûcherons, assistaient à ce congrès. La plupart des paroisses du diocèse étaient représentées. M. Aristide Massé a été réélu président. A noter que, dans le district de Labelle, l'U. C. C., les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles demandent à ne former plus qu'une seule association.

L'Abitibi

Le congrès diocésain de l'U. C. C. en Abitibi s'est tenu à la Ferme. Démonstration extrêmement brillante et dont on se souviendra. Son Eminence le cardinal Villeneuve et l'hon. A. Godbout, premier ministre, adressent la parole. L'U. C. C. est à l'honneur. Il s'est prononcé de solides discours et il s'est fait aussi beaucoup de travail pratique.

Québec-Sud

Il y eut ralliement agricole, dimanche dernier, à St-Isidore de Dorchester. C'était un peu une préparation au congrès régional de l'U. C. C. dans Québec-sud. Trois congrès, cette semaine, en rapide succession. Les cultivateurs se sont réunis à Ste-Émilie de Lotbinière, à Ste-Marie de Beauce et à Ste-Germaine de Dorchester. M. Louis Bolduc, le président diocésain, a pris une large part à ces congrès de même que le président général et l'aumônier général de l'U. C. C.

Congrès prochains

Il y a les congrès qui viennent. Les diocèses de Chicoutimi et de Rimouski "congrèsseront" le 26 et le 29 août. Dans le premier de ces diocèses, les cultivateurs se réuniront à Albanel. Dans l'autre, le congrès sera tenu à Rimouski même. On prévoit de fortes assistances, car tous les cultivateurs des deux régions sont invités.

Au Can. National

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 août, se sont élevées à \$4,464,381 contre \$3,405,571 durant la semaine de 1939 correspondante, une augmentation de \$1,058,810 ou de 31 pour cent.

Conseils de la semaine

(Par Jean Blanchet, agronome)

Préparons la terre

I L'ÉGOUTTEMENT

Quand les récoltes s'achèvent à la campagne il est temps de songer à préparer la terre pour les prochaines semences. Ces travaux d'automne, bien exécutés, ont pour résultat d'exiger moins d'entretien du sol au cours de l'année et de donner un meilleur profit en récoltes et en argent. A cause de ces avantages nous devons accorder à la préparation de nos sols toute l'attention qu'elle mérite.

Il est sage de faire des labours à l'automne, mais, avant de pratiquer cette opération culturale, le bon sens demande qu'on s'occupe tout d'abord de l'égouttement du sol. Un excès d'eau est aussi nuisible aux cultures qu'une sécheresse de longue durée. On ne saurait jamais trop insister sur ce point.

Sur la majorité de nos terres on trouve toujours des coins qui souffrent d'un mauvais égouttement. Ici c'est un fossé qui, obstrué par des herbages, ne peut pas assainir le sol à travers lequel il serpente. Là c'est un drain qui s'est effondré et qui empêche l'eau de s'écouler normalement. Ailleurs c'est une baissière qui se tient toujours fraîche.

Je n'ai pas l'intention de démontrer la manière de creuser un fossé ou de confectionner un drain. Tout cultivateur, au courant de son affaire sait qu'un fossé droit, large et à bords évasés est celui qui rend les meilleurs services. Je veux insister cependant sur les nombreux avantages d'un bon égouttement. Lorsqu'une terre est bien assainie soit par des fossés ouverts ou des drains souterrains:

- 1—Les travaux peuvent s'y exécuter plus facilement.
- 2—Le sol est plus aéré et il se réchauffe plus vite au printemps.
- 3—Les engrais chimiques et les amendements calcaires seront mieux utilisés.
- 4—Les plantes légumineuses (trèfle, luzerne) ont plus de chance de résister aux gels de l'hiver.
- 5—La récolte sera toujours plus forte et de meilleure qualité.

Ces quelques raisons doivent nous inciter à surveiller davantage ce point de génie rural: l'égouttement du sol.

Gardons pour acquis que l'assainissement du terrain est la première besogne à effectuer sur une terre ou sur un champ car il est inutile de cultiver économiquement un sol mal égoutté.

II LABOUR D'AUTOMNE

Les labours, par leurs raies et leur rigoles, servent aussi à assainir un sol, mais leur but principal c'est de retourner des bandes de terre qui seront ameublées et travaillées de façon à recevoir une semence et à permettre la croissance normale des plantes.

Dans la province on laboure ordinairement à trois périodes différentes de l'année

- 1—L'été.
- 2—Le printemps.
- 3—L'automne.

a) Les labours d'été, pratiqués sur des terres franches, ont pour objet d'effriter le sol et de détruire les mauvaises herbes. Ils sont plutôt superficiels et leur profondeur ne dépasse pas quatre pouces.

b) Au printemps on exécute les labours ordinaires en terre légère et sablonneuse. On attend pour les faire que le sol soit suffisamment dégelé et asséché. La profondeur du labour de printemps varie entre quatre et huit pouces.

c) A l'automne c'est l'époque des labours profonds en terre forte ou grise, en terre franche et en terre légère "frichée" où il n'y a pas de pente.

Y a-t-il des avantages à faire les labours à l'automne ? Oui.

- 1—Parce que le sol peut être ensemencé plutôt au printemps.
- 2—La terre sera ameublée plus efficacement par la pluie, la neige, le gel et le dégel.
- 3—Le cultivateur a plus de temps à sa disposition pour faire un beau labour à l'automne.
- 4—C'est un moyen de détruire plusieurs insectes et larves qui passent l'hiver dans la terre.
- 5—Il n'est pas nécessaire d'attendre que le sol soit dans les meilleures conditions pour labourer à l'automne car il aura le

temps de se "refaire" avant les semailles.

Il faut prendre soin toutefois de nettoyer les raies et les rigoles, afin de permettre à l'eau de neige de s'écouler rapidement vers les fossés et les décharges. Les sols lourds qui baignent dans l'eau durcissent et, au printemps, leur ameublissement est rendu beaucoup plus difficile.

Organiser les travaux de la ferme de façon à les exécuter avec méthode c'est faire preuve d'homme sage et prudent. De ce temps-ci préparons les pelles et la charue afin de pratiquer, dans un avenir rapproché, deux nobles besognes d'automne: l'égouttement des sols humides, et le labour profond en terre grise et franche.

TOUS les cultivateurs

de la région de Chicoutimi et du Lac-St-Jean sont conviés au

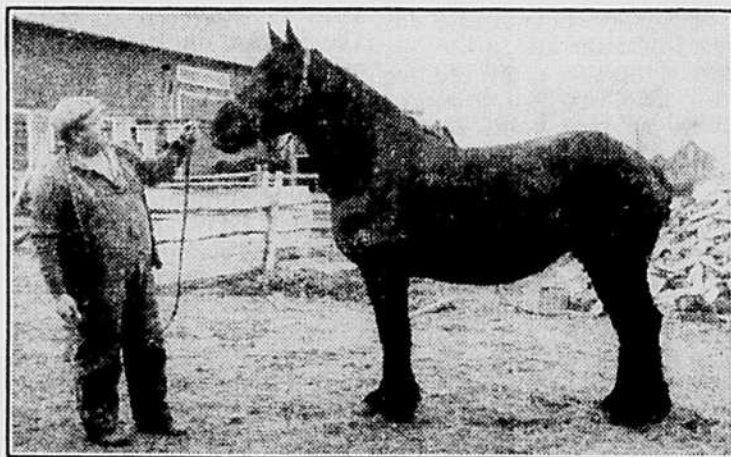
Congrès Diocésain de l'U. C. C.

qui sera tenu à

ALBANEL,

le 26 août.

"Étudions et réglons nous-mêmes nos problèmes"



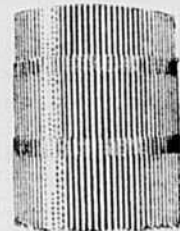
Voici Bernard Lamoureux, d'Henryville, Comté d'Iberville, avec "Suzanne", une de ses juments Percheronne, pur sang. M. Lamoureux est très fier de "Suzanne" et il est rudement fier de son Silo Portatif "Rosco" aussi. Lisez ci-après ce qu'il dit de son silo.

Bernard Lamoureux Envisage La Possibilité de Remplir Deux Silos Portatifs Cet Automne

Il y a deux ans, Bernard Lamoureux, d'Henryville, (que nous présentons ci-haut) avait plus de blé d'Inde que son silo permanent n'en pouvait contenir. Il lui répugnait de laisser gâter du bon fourrage, et la construction d'un autre silo permanent paraissait une entreprise assez coûteuse. Il acheta alors un Silo Portatif "Rosco" de 4 sections, y emmagasina son blé d'Inde à un coût très raisonnable, sans plus de perte que dans son silo permanent.

L'année dernière il remplit de nouveau son Silo Portatif et en mars il en restait encore assez pour nourrir le bétail. "Je n'aurais jamais pensé qu'il pouvait être aussi bon que cela," déclare M. Lamoureux.

Cet hiver, M. Lamoureux aura 50 vaches à traire. Cela va prendre beaucoup plus d'ensilage, mais il a l'intention d'acheter deux nouveaux Silos Portatifs "Rosco" de 3 sections chacun.



Chaque section d'un Silo Portatif "Rosco" emmagasine avec sécurité 10 tonnes d'ensilage de maïs. Ce silo de trois sections garderait 30 tonnes de maïs pendant tout l'hiver.

Ne l'Entassez Pas Contre La Clôture

N'entassez pas cette année votre maïs contre la clôture ou dans un coin de votre grange. Suivez le conseil de Bernard Lamoureux et emmagasinez-le dans un Silo Portatif "Rosco". Vous trouverez que votre maïs ira beaucoup plus loin, que le bétail l'aimera mieux et que vos vaches donneront plus de lait. Vous vous apercevrez en outre, ainsi que le fit M. Lamoureux que le blé d'Inde ensilé est un fourrage extrêmement bon marché, et une nourriture extrêmement bonne. Et vous trouverez que ces Silos Portatifs "Rosco" sont réellement bon marché et rudement bons aussi.

Envoyez-nous le coupon ci-dessous, après l'avoir rempli, et nous vous ferons parvenir des renseignements supplémentaires.

Fabriqué par les manufacturiers des fameuses toitures "7 côtes"

Envoyez-nous ce coupon

THE ROOFERS SUPPLY CO. LTD

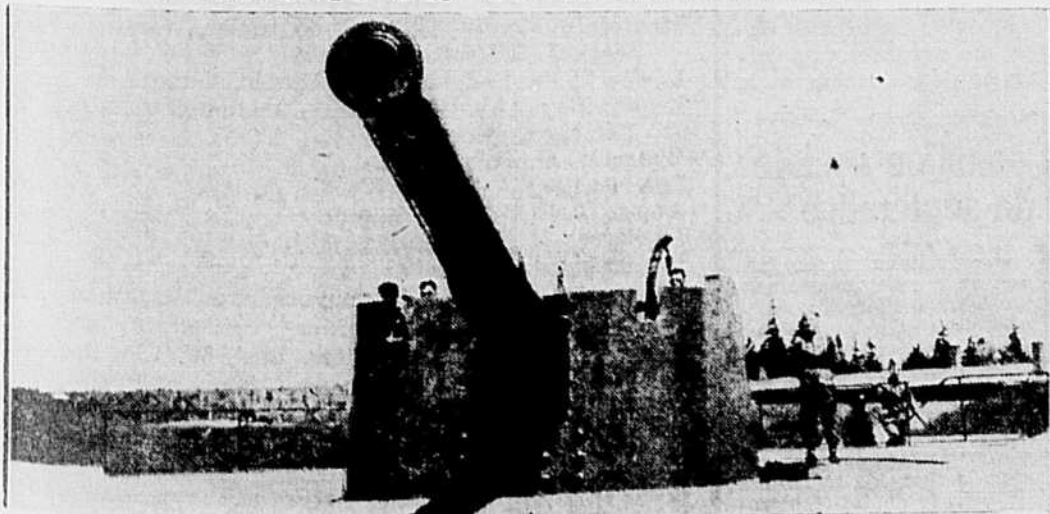
712, rue St-Maurice, Montréal, Qué.
Veuillez m'envoyer votre dépliant décrivant le
SILO PORTATIF ROSCO

NOM

ADRESSE



LA DEFENSE DES COTES CANADIENNES



Voilà l'aspect que présente de près un pièce de l'une de nos batteries côtières installées à l'entrée des ports de l'Est du Canada. — (Service de l'Information. — Photo prise par la censure).

Nous n'avons aucune hésitation à affirmer que la Coopérative Fédérée fait face à toute concurrence normale. Nos prix sont fermes. Ce ne sont pas des prix de marchandage. Ils sont inférieurs à ceux de nos concurrents lorsqu'ils s'appliquent à des produits de même qualité.

Il est un genre d'affaires auquel nous ne nous prêtons pas. Les commerçants ne peuvent diminuer leurs prix indéfiniment, mais ils consentent volontiers des rabais lorsqu'ils désirent s'introduire dans un milieu nouveau ou battre un concurrent. Nous connaissons des cas où des marchandises se sont vendues au prix coûtant et parfois en bas du prix coûtant, une fois rendues chez le cultivateur.

Nous ne pouvons recourir à ce genre de guerre. Voici pourquoi. La Fédérée est une coopérative de coopératives, comme tout le monde sait. Elle doit donc traiter également tous ses sociétaires. A un moment donné, une société qui normalement s'approvisionne chez nous, nous écrira que tel ou tel concurrent offre des marchandises à un prix inférieur au nôtre et nous demandera de réduire nos prix. C'est là une impossibilité au seul point de vue coopératif, sans compter que ce serait vraisemblablement une erreur au point de vue affaires. Conçoit-on que la Centrale vende, disons, des moulées ou des engrais chimiques, à quelques dollars la tonne de moins à la société A, parce que la clientèle de cette dernière est recherchée par un concurrent, alors que la société B doit payer le prix courant? Lorsque des situations semblables se présentent, nous rappelons que les trop-perçus seront remis en fin d'année, si notre prix de vente a dépassé nos frais d'opération. Souvent, il nous serait facile, au strict point de vue argent, de rabattre nos prix sur de faibles quantités ou de payer un peu plus cher pour obtenir que l'on nous confie une vente. Nous ne le faisons pas parce que nous ne pouvons avoir deux poids et deux mesures. Lorsque nous réduisons nos prix, la réduction est offerte à tout le monde et notre prix de remise est le même pour tous. Si un compétiteur croit habile ou profitable de sacrifier un produit avec l'espoir de se rattraper sur une autre marchandise qu'il vendra beaucoup plus cher que sa valeur réelle, c'est son affaire; mais nous ne pouvons mettre tout un département en péril pour la satisfaction d'emporter le morceau ou maintenir une ligne aux dépens d'une autre.

Par ailleurs, les sociétés qui ont pour habitude de s'enquérir au préalable des sacrifices que les commerçants peuvent consentir pour obtenir leur clientèle, n'agissent certainement pas dans le sens des meilleurs intérêts des coopérateurs et des cultivateurs en général.

Nous ne pouvons non plus nous permettre des aventures qui pourraient conduire la Centrale à la faillite. La Fédérée existe depuis dix-huit ans. Les services qu'elle a rendus et ceux qu'elle est appelée à rendre imposent aux hommes qui, à un moment donné, l'administrent, un devoir très précis de prudence dans tous les domaines, dans celui des prix comme dans

Prix et concurrence (1)

(Par Henri-C. BOIS)

les autres. La Coopérative Fédérée appartient aux cultivateurs. Elle n'appartient pas à ceux qui la gèrent. Toute différence est la situation du commerçant qui peut, si cela lui chante, courir des risques que nous ne pouvons assumer. En effet, cet homme est propriétaire de son entreprise...

De temps à autre, nous apprenons que des sociétés trouvent extraordinaire de ne pouvoir acheter à nos succursales aux mêmes prix qu'à la Centrale. Il n'y a pourtant là rien qui doive étonner qui que ce soit. Nos prix sont tellement bas à la Centrale ou à nos points de manufacture, que tous les frais additionnels de transport, d'entreposage ou de manutention doivent y être ajoutés. Nos succursales n'ont pas été établies pour satisfaire aux besoins des coopératives locales. Un wagon de marchandises qui quitte notre moulin supporte des frais de transport. A son tour, notre succursale encourt des dépenses de déchargement, d'entreposage et de livraison dont il faut tenir compte. La succursale n'est donc pas l'endroit logique où la locale doit songer à s'approvisionner lorsqu'elle achète en quantités un peu considérables. Et nos sociétés doivent toujours viser à acheter en grosses quantités. Il y aurait avantage, dans bien des cas, à grouper les commandes de trois ou quatre locales. Et ces commandes seraient mieux placées à Québec et à Montréal qu'aux succursales.

Certaines sociétés qui achètent des quantités importantes de sous-produits du blé (son, gru, middlings) paraissent ignorer que nous ne moudons pas le blé pour en obtenir de la farine panifiable. Il en résulte que nous devons nous-mêmes nous approvisionner auprès des grands meuniers. Si, à un moment donné, un ou plusieurs d'entre eux estiment que la vente des sous-produits du blé leur permettra d'écouler leur farine ou de placer d'autres produits, ils peuvent certes se contenter d'un prix trop bas pour nous. Il est bien clair que nous ne pouvons vendre à meilleur marché que ceux qui nous fournissent. Il reste cependant à établir si les sous-produits du blé (son, gru, etc.) à leurs prix actuels, sont des aliments économiques. Nous disons non tout de suite. Il serait beaucoup plus profitable, dans presque tous les cas, d'employer des moulées normalisées (balancées). Mais c'est un autre aspect de la question sur lequel nous reviendrons plus tard. Il reste que la concurrence des boulangers et des commerçants locaux qui vendent de la farine peut devenir très dure pour nous, et cela se comprend. Nous offrons de la farine de qualité au moins égale et souvent supérieure à celles dont la publicité remplit les journaux ou accapare la radio. Nos prix sont ni plus hauts ni plus bas que ceux de nos compétiteurs. Il est malheureux de constater cependant que nos ventes de farine ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Si elles augmentaient, nous aurions plus de facilité à offrir les sous-produits à de meilleures conditions encore. L'acheteur se laisse trop leurrer par l'attrait d'un bel emballage et par des primes qu'il paye sans trop s'en rendre compte.

Il est aussi une pratique qui existe dans certains districts et qui est nettement antioopérative à notre point de vue. Un gérant de société, par exemple, transmettra les deux-tiers de sa commande à un meunier ou à un commerçant et nous demandera de compléter le chargement du wagon. On nous impose ainsi l'obligation de prendre la marchandise à l'un ou l'autre de nos entrepôts et d'aller la placer sur un wagon qui se trouve sur la voie d'évitement d'un de nos compétiteurs. Outre les frais additionnels qu'entraînent pareilles commandes, — frais qu'il faut bien faire payer par l'acheteur — il faut signaler que ces agissements tendent justement à consolider la position de nos compétiteurs. Le tarif de transport par wagon s'applique en effet tout aussi bien à sa marchandise qu'à la nôtre!

Enfin, plusieurs semblent ignorer complètement les règlements des compagnies de chemin de fer. Les tarifs minimums s'appliquent à des catégories de marchandises bien déterminées. Lors qu'on veut introduire dans le wagon des marchandises d'autres catégories, le tarif devient le plus haut qu'il soit possible d'appliquer, quelle que soit la quantité introduite. Nos listes de prix sont toujours divisées transversalement par une ligne pleine. Toutes les marchandises qui sont au-dessus de cette ligne jouissent du même tarif. C'est uniquement pour rappeler cette particularité que nos listes comportent cette ligne de division. On devrait y penser lorsqu'on nous transmet une commande. Chaque année, nous dépensons plusieurs centaines de dollars en messages télégraphiques et en appels téléphoniques pour faire corriger des commandes mal faites. Parfois, on nous demande d'exécuter quand même la commande et on nous dit plus tard que nos marchandises coûtent trop cher! Le compétiteur se trouve à avoir beau jeu. Il sait habituellement comment s'y prendre pour réduire le coût de transport au minimum.

Si l'on désire acheter des grains en vrac, on devrait s'adresser au préalable au gérant de ce département et le

laisser libre de placer la commande au moment qu'il jugera le plus opportun.

On rencontre des gens qui prétendent que nous arrêtons à Montréal les wagons de grains commandés à Fort William et que nous imposons les tarifs locaux. Rien de plus faux. C'est avec des histoires de ce genre que quelques-uns veulent paraître finauds et bien renseignés, pour mieux saboter la Fédérée. D'abord, les frais de transport ne sont pas établis par nous, comme tout le monde le sait, et ensuite nous nous arrangeons pour qu'ils soient les plus bas possible. Nous ne pouvons d'ailleurs agir autrement.

Il y a aussi à tenir compte des aubaines, des "jobs", comme on dit. A un moment donné, il est facile pour n'importe qui de se procurer une quantité variable de marchandises à des conditions souvent avantageuses. Ces aubaines sont plus ou moins fréquentes et elles s'offrent en quantités plus ou moins importantes. Il y a une catégorie de commerçants qui se spécialisent dans ces affaires. Remarquons que ceci est en dehors du commerce régulier et qu'il est impossible de bâtir, dans une ligne donnée, un commerce permanent en songeant à l'approvisionnement toujours d'aubaines ou de "jobs". La plupart du temps, ceux qui se portent acquéreurs de ces lots les vendent à des prix alléchants pour attirer la clientèle, ou s'en servent pour éreinter le concurrent. Pour notre part, nous croyons que nos sociétés, lorsqu'elles veulent tirer parti d'une situation de ce genre, devraient limiter leurs transactions au produit qui est offert en bas du coût nor-

mal et ne pas acheter autre chose. Il doit en être de même lorsqu'un commerçant déclenche une campagne de concurrence en vendant au prix coûtant, et parfois en bas du coût réel, un ou plusieurs produits. Nos sociétés, au lieu de s'alarmer et de s'apitoyer, devraient plutôt conseiller à leurs membres d'acheter le produit qui est écoulé à bas prix, mais de n'acheter que celui-là.

Nous nous souvenons très bien que, l'automne dernier, un commerçant de l'Est se mit à vendre le son et le gru à des prix très bas. Cet avantage était offert à ceux qui se décidaient à acheter tout leur approvisionnement d'hiver chez ce marchand. En plus, la livraison était faite gratuitement. Or il arriva qu'un cultivateur qui avait cru bien faire en s'adressant à ce marchand, versa dix-huit dollars et quelques sous de plus que ne lui auraient coûté les mêmes marchandises si elles eussent été prises à l'une de nos succursales. C'est là un truc que tout le monde connaît et il est extraordinaire de constater combien il est facile d'attraper les gens en se servant de ce vieux stratagème.

Pour résumer. La concurrence existe. Le progrès de notre société prouve que nous pouvons y faire face. Les directeurs des locales devraient demander à leurs gérants de discuter plus fréquemment leurs achats et la façon de les faire avec nos chefs de département. Si un compétiteur déclenche une offensive, les coopérateurs ne devraient pas s'en occuper. S'ils décident d'en tenir compte, qu'ils n'achètent que les marchandises offertes à prix réduit.

Henri-C. Bois, agronome,
Secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec.

le 19 août 1940.

(1) Voir "La Terre de Chez Nous", numéros du 17 juillet au 14 août inclusivement.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Liste de nos succursales et de nos entrepôts

- Montréal: 130, rue St-Paul Est, (beurre, fromage, volailles, oeufs, etc.) J.-E. Lussier, gérant.
Montréal: 1568, rue Wellington, (grains de semence, engrais chimiques, emballages fruitiers, etc.) B. Bourgault, gérant.
Montréal: Coopérative Canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, (animaux vivants). J.-E. Bisson, gérant.
Québec: Marché Champlain, (beurre, volailles, animaux abattus, oeufs, emballages fruitiers, etc.) J.-R. Belzile, gérant.
Québec: 150, rue St-Pierre, (fromage, grains, moulées, fruits et légumes). H. Forgues, gérant.
Montréal: Moulin 4394; St-Ambroise, (grains, moulées). J.-B. Thibault, gérant.
Lévis: 2, rue St-Laurent, P. Blouin, gérant.
Princeville: (Abattoir, grains, moulées, volailles). E. Bélanger, gérant.
Waterloo: J. Foisy, gérant.
Lennoxville: A.-M. MacKenzie, gérant.
Amos: T. St-Georges, gérant.
La Sarre: C. Filiatrault, gérant.
Rimouski: J.-O. Bélanger, gérant.
Ste-Rosalie: (grains de semence, moulées, grains). A. Girard, gérant.
Henryville: (produits laitiers, etc.) W. Clouâtre, gérant.

Liste des marchandises que l'on peut se procurer à l'une ou à l'autre de nos succursales:

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| Engrais chimiques | Moulées alimentaires |
| Grains et graines de semence | Insecticides et fongicides |
| Ficelle d'engrègement | Tuyaux de drainage |
| Tôle à couverture | Broche à clôture |
| Broche à foin | Boîtes sanitaires |

La semaine sociale de septembre

Des circonstances imprévues ont obligé les organisateurs de la prochaine Semaine sociale à modifier quelque peu le programme qu'ils avaient d'abord tracé. Ils prient les intéressés de vouloir bien prendre note de ces changements qui concernent la date et le lieu. Le sujet reste le même: "Le chrétien dans la famille et la nation", mais la Semaine se tiendra à Nicolet, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Lafortune du jeudi soir, 19 septembre, au dimanche soir, 22. Le programme complet sera publié sous peu.

L'analyse du sol après la récolte

(Par B. LESLIE EMSLIE, C.D.A.)

Quel est le temps le plus propice à recueillir des échantillons de sol qu'on veut faire analyser? Peu après la moisson, disent certains experts, puisque la vie bactérienne et l'activité chimique du sol sont encore à leur mieux, c'est-à-dire au même degré que lorsque la récolte, en croissant, exigeait de la terre une abondante nourriture. Les échantillons recueillis à cette période révèlent l'état de fertilité du sol pendant la saison de végétation, et l'analyse chimique indiquera ce qui s'épuise le plus rapidement parmi les facteurs de fertilisation, qui sont la matière organique, la chaux, l'azote, le phosphate, la potasse, le calcium, le soufre, le magnésium, etc.

Quand il y a trop d'azote par rapport aux éléments minéraux des plantes, les récoltes versent, mûrissent tard et d'inégale façon. Les nouvelles semences d'herbe et de trèfle donnent mal si le sol contient trop d'acidité, ou insuffisamment de potasse et de phosphate. Les pommes de terre souffrent de la gale quand la terre est trop riche en chaux. S'il n'y a pas assez de chaux, de matière organique ou d'éléments minéraux des plantes, les prés et les pâturages deviennent clairsemés et les mauvaises herbes y poussent à foison. Enfin, si leur nourriture n'offre pas suffisamment de chaux et de phosphate, les bestiaux contractent des maladies dues à l'insuffisance minérale.

L'analyse du sol renseigne exactement le cultivateur sur le pourcentage de chaux et le degré de fertilité de ses champs. Il peut donc adapter ses méthodes de fumage et de fertilisation aux besoins de ses récoltes.

Certaines règles régissent la prise d'échantillons. Dans le cas d'un champ uniforme, il suffit de retirer une petite pelletée de terre, à profondeur de sillon et à huit ou

(Suite à la page 8)

A TRAVERS LA CAMPAGNE ANGLAISE



● La campagne anglaise vibre des accords martiaux des Antipodes. On voit ci-haut une fanfare militaire d'Australie, précédée d'un tambour-major qui jongle adroitement avec sa canne à pommeau, au moment où elle défile dans un pré de Grande-Bretagne.

LA MACHINE AU SECOURS DE L'AGRICULTURE

UN PROJET DE L'HON. ADELARD GODBOUT

L'hon. M. Godbout ne veut rien négliger pour hâter le progrès de l'agriculture et de la colonisation dans notre province. Nous avons déjà parlé des essais qui ont été faits à divers endroits pour

organiser le défrichement de façon tout à fait moderne. Les puissants tracteurs utilisés pour l'arrachage des souches et le premier labour ont donné les meilleurs résultats. La machine peut faire en quelques heures le travail d'un homme et deux chevaux en plusieurs semaines. L'ouverture des terres neuves a toujours été une tâche excessivement pénible. D'une façon générale, nos gens n'ont pas peur des rudes besognes, mais il n'est pas nécessaire de les obliger à faire exactement comme leurs pères, quand le progrès a mis à leur disposition des moyens nouveaux et plus avantageux.

Si la motorisation donne de bons résultats dans le domaine de la colonisation, elle peut en donner également dans le domaine de l'agriculture. L'hon. M. Godbout a déclaré qu'il était question d'utiliser de plus en plus la machinerie pour toute une série de travaux qui sont le cauchemar des cultivateurs. Le premier ministre nous a parlé tout particulièrement du nivellement des terres.

Dans certaines régions, dit-il, les terres sont bouleversées par des éboulements fréquents. Pour les remettre en bon état de culture, il faut des semaines de travail ardu. Un tracteur et une pelle mécanique permettent de faire le nivellement sans effort et très rapidement. Tout dernièrement, j'ai eu l'occasion de voir à l'œuvre un pareil outillage et j'ai été émerveillé des résultats. J'ai également assisté à un arrachage de souches par un tracteur. Il a suffi de dix minutes pour faire disparaître une énorme souche avec des racines d'une résistance peu ordinaire.

Evidemment, les cultivateurs n'ont pas les moyens de se pro-

curer l'outillage moderne qu'on utilise sur les gros chantiers de construction. C'est l'intention du gouvernement d'acheter lui-même les tracteurs, les charrues, les pelles et de les louer à un prix excessivement avantageux. Il n'y a aucun doute que la motorisation, au service de l'agriculture et de la colonisation, peut rendre de très grands services. Les premiers essais ont, paraît-il, été concluants.

L'APPROVISIONNEMENT DE SEMENCE POUR 1942

On est à peu près sûr d'avoir une quantité suffisante de graines de légumes et de racines pour 1940, mais il sera nécessaire de s'organiser pour prévenir un manque de ces graines en 1942, spécialement en ce qui concerne les betteraves, choux, choux-fleurs, panais, radis, épinards, betteraves fourragères et rutabagas. M. Nelson Young, sous-directeur du service de la production de la division des produits végétaux, au ministère fédéral de l'Agriculture, a fait une déclaration à cet effet à la conférence agricole fédérale-provinciale, convoquée par l'Office du ravitaillement en produits agricoles tenue à Ottawa du 18 au 20 juillet. Les recommandations faites en vue de prévenir un déficit de graines de semence pour 1942 sont les suivantes : collaboration des gouvernements provinciaux et fédéral en ce qui concerne la production; les provinces devront s'arranger pour produire la semence nécessaire, des variétés et de la qualité désirées, et recommandé par le Comité des semences, un sous-comité de l'Office; les marchés et les prix de la semence produite seront fixés par les gouvernements; la semence produite sous la direction de l'accord provincial-fédéral sera considérée comme une assurance contre un déficit possible, et toute cette semence produite sous ce plan coopératif sera mise à la disposition du commerce.

DEMANDE Homme avec auto

Homme énergique peut gagner en commençant \$25 à \$30 par semaine. Augmentation rapide. Rien de nouveau. Maintient plus de 8000 travailleurs. Un grand nombre font de \$3,000 à \$5,000 d'affaires par année de besoins quotidiens. Assistez par une industrie mondiale. Produits, équipement fourni à crédit. Ecrivez pour renseignements sur la manière de commencer dans le commerce avec notre capital.



The W.T. Raleigh Co., Ltd. Dept. H-43-ITN Montreal

Coopérative de Dupuy

BILAN
Au 12 janvier 1940

ACTIF

REALISABLE :		
Argent en caisse	\$ 208.83	
Argent en banque	154.64	
Comptes recevables	327.82	
Inventaire marchandises	436.49	
Inventaire matériel, bois chauffage	1,520.15	
Articles pour réparations urgentes	34.02	
Papeterie	17.00	2,698.95

IMMOBILISEE :		
Immeuble — marchandises	10,831.00	
— réserve et dépréciation	2,128.48	8,702.52

PLACEMENTS :		
Transport différé re : matériel	121.00	
Avance : téléphone 1940	6.00	
Affiliation à Coopérative Fédérée	180.10	
Dépôt à La Sarre Power	7.50	314.60
TOTAL DE L'ACTIF		\$11,716.07

PASSIF

EXIGIBLE :		
Comptes payables	\$ 2,005.08	
Billets payables	1,950.00	
Emprunt hypothécaire	2,400.00	6,355.08

CAPITAL :		
Ordinaire payé	2,668.75	2,668.75

TOTAL DU PASSIF		\$ 9,023.83
------------------------	--	--------------------

RESERVE :		
Ristourne de la Fédérée	\$18.05	\$18.05

SURPLUS :		
Surplus réel au 31 octobre 1938	1,635.62	
Profits totaux 1939	738.56	2,374.19
TOTAL		\$ 11,716.07

Clément PAQUET, secrétaire

Vous voulez lire ? Consultez le SERVICE de LIBRAIRIE de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.



Acceptés au pair partout Sécurité Comodité

Faites remise par Mandats du
CANADIAN NATIONAL EXPRESS

En vente à tous les

BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIAN NATIONAL

L'année des PECHERIES MARITIMES du Québec

EXPOSITION PROVINCIALE

QUÉBEC

Du 31 août au 7 septembre

Rendez-vous à Québec à cette occasion. Vous y passerez agréablement votre temps car vous vous y amusez et vous y instruisez. Profitez des TAUX d'EXCURSION.

AMUSEMENTS:

Estrade : 2 au 5 Septembre

4 Matinées de Courses et Vaudeville

COURSE : 2-4-5-6 Sept. soirée

VAUDEVILLE

grande revue musicale

FANTAISIES DE L'EXPOSITION 1940

25 numéros - 75 artistes
2 fanfares

Colisée : Mardi, 3 Sept. soirée

Grand Gala

"Le Jeu de St-Laurent du Fleuve"

d'Henri Chéon

Achetez vos

BILLETS

en

SERIE

5 pour \$1

\$1000.

en 25 PRIX

à être distribués le vendredi 6 septembre au Colisée. Point ne sera besoin d'être présent au tirage. Adressez-vous au Secrétariat, l'Exposition Provinciale, Québec.

S. E. LE CARDINAL VILLENEUVE ET L'HON. ADELARD GODBOUT AU CONGRES DE L'U.C.C. EN ABITIBI

Le Congrès diocésain de l'U. C. C. s'est tenu à La Ferme et s'est ouvert à 10 heures, par la célébration d'une messe pontificale. Son Excellence le Cardinal Villeneuve a officié et le sermon a été donné par son Excellence Mgr Desmarais.

A midi, il y eut le banquet, sous la présidence de Son Excellence le Cardinal Villeneuve. A la table d'honneur, on pouvait remarquer son Excellence le Cardinal Villeneuve, Son Excellence Mgr Desmarais, évêque d'Amos, l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, Mgr Boulet, président de Société de Colonisation, M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., le Rév. Père Sylvestre, Provincial des Clercs St-Viateur, M. Samuel Audette, président diocésain de l'U. C. C., M. Hector Authier, M. P., M. Félix Allard, M.A.L., M. Florian Poulin, secrétaire de l'Union des Bûcherons de l'U. C. C., M. J.-R. Gauthier, agronome régional, M. France Brien, agronome d'Amos, le Rév. Père Lesage, directeur de l'école d'Agriculture, ainsi que plusieurs autres dignitaires tant civils que religieux.

M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., a fait une courte allocution, et a présenté les orateurs.

Des discours ont été prononcés par l'honorable Adélard Godbout, le Révérend Père Sylvestre, Provincial des Clercs St-Viateur, M. Félix Allard, M. A. L., M. Hector Authier, M. P., et Son Excellence le Cardinal Villeneuve.

L'hon. Adélard Godbout

Le premier orateur fut l'hon. premier ministre. La foule présente fit une enthousiaste ovation à M. Godbout quand il se leva pour prendre la parole. Son discours éloquent et bien au point, produisit sur l'assemblée une profonde impression. Après avoir assuré l'auditoire de toute la collaboration que son gouvernement pourrait raisonnablement donner à la cause de l'agriculture et de la colonisation, l'hon. premier ministre engagea les jeunes agriculteurs à se préparer pour l'avenir en s'intéressant dès maintenant à la cause de l'agriculture, en suivant les conseils de notre clergé, des agronomes de la région et en suivant les cours de notre école régionale que l'Abitibi était une province dans la vieille province et que bientôt il consacrerait 15 jours de son temps pour revenir dans la région d'Abitibi étudier sur place tous les vastes problèmes qui s'y offrent en vue d'y apporter les solutions les plus appropriées. Cette promesse a reçu une enthousiaste approbation de l'auditoire qui a fait une seconde ovation à son ministre de l'Agriculture et de la colonisation.

Le R. P. Sylvestre

Au nom de l'Ordre des Clercs St-Viateur et des autorités de la Ferme, le R. P. Sylvestre, provincial de cet ordre, remercia brièvement l'hon. premier ministre du généreux octroi de \$40,000, qu'il vient d'accorder à l'école

Le congrès se tient à La Ferme sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Desmarais, évêque d'Amos. — Assistance nombreuse. — M. Samuel Audette est réélu président diocésain. — Voeux et résolutions.



● Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a assisté au congrès de l'U.C.C. à La Ferme et a adressé la parole. Cette photographie a été prise à son départ pour l'Abitibi. Mgr Auguste Boulet, P.D., (à gauche) et M. le commandeur J.-M. Pettigrew accompagnaient le primat de l'Eglise canadienne.

régionale de la Ferme et souhaite pour bientôt en notre région l'établissement d'une école moyenne de l'Agriculture.

Me Félix Allard

Après quelques mots de bienvenue aux distingués visiteurs et à la foule présente, M. Allard fit l'historique de l'U.C.C., fondée en 1929 en Abitibi. Il salua ses fondateurs et ses anciens présidents à l'assemblée et spécialement M. Samuel Audette, son président actuel, rappelant que les 200 membres du début se sont maintenant accrus au chiffre de 1200, qui font présentement partie de cette association agricole. M. Allard fit aussi l'éloge de nos caisses populaires et de nos caisses scolaires si actives depuis leur fondation et qui existent dans les 23 paroisses de son comté. Le député d'Abitibi remercia aussi l'hon. premier ministre de l'octroi mentionné par le R. P. Sylvestre et termina en demandant au chef du gouvernement la construction à Amos et à LaSarre de deux entrepôts frigorifiques. M. Allard fut longuement applaudi quand il reprit son siège.

L'hon. Hector Authier

En présentant l'hon. Hector Authier à l'auditoire, M. Abel Marion rappela l'oeuvre de ce dernier dans la belle province d'Abitibi, comme lui aussi, il se plaît à l'appeler et exprime le voeu de voir l'ancien ministre de la Colonisation retourner sur la colline parlementaire de Québec continuer son oeuvre d'autrefois, alors que le nouveau député de Chapleau avait son siège dans l'Assemblée législative.

L'ancien ministre de la Colonisation se réjouit de voir dans la fête de ce jour le primat de l'Eglise canadienne et le premier ministre de cette province si bien réaffirmer l'union de nos pouvoirs civils et religieux si nécessaires à notre vie nationale. Il demande ensuite au premier ministre de réaliser pour lui un voeu qui lui est cher depuis longtemps, la construction d'une route de 50 milles, le long de l'Harricana en gagnant le nord de l'Abitibi pour développer cette riche région encore à peu près inexploitée et qui recelle les plus grandes richesses agricoles. Il le remercia aussi de rendre plus facile le travail de défrichement en mettant à la disposition de nos colons les tracteurs qui fournissent l'apport du progrès moder-

ne à l'oeuvre pénible du défrichement. Un pays neuf, dit-il, ne peut rester stationnaire, autrement, le colon se décourage et c'est de toutes les façons ce qu'il faut éviter. Les paroles du député de Chapleau furent accueillies avec chaleur par le nombreux auditoire qui était désireux d'entendre celui qu'on appelle à bon droit le père de l'Abitibi.

Son Eminence

En prenant la parole, Son Eminence tient à rendre hommage à l'oeuvre accomplie par l'Etat dans ce que tous appellent la province de l'Abitibi. Son Eminence constate que le mot est en train de faire fortune.

Elle voit dans l'esprit de coopération et d'initiative des citoyens de l'Abitibi le reflet de la mentalité des jeunes pays en formation, où évidemment, on a le génie de l'organisation à en juger par le succès de la fête de ce jour. L'allocution de Son Eminence termina la série des discours.

Vers 3 heures, nous avions le regret d'assister au départ de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et de l'honorable premier ministre, qui devaient continuer la visite de la région.

Parmi nos distingués visiteurs, nous avions le plaisir d'avoir le R. P. Irénée Gauthier, C.S.V., aumônier de la J. A. C., qui a bien voulu venir rencontrer les jeunes de notre région et jeter les bases d'un solide mouvement jacobin en Abitibi.

Le congrès

Vers 3 h. 30, commencèrent les délibérations du congrès.

M. Samuel Audette, président diocésain, fit un bref résumé des activités de l'année écoulée, qui se résumait ainsi :

1.—Réunion des directeurs des cercles d'Amos pour la partie Est et à LaSarre, pour la partie Ouest, les 8 et 9 novembre dernier. Résultats, 70 personnes environ, assistaient à la réunion d'Amos et 50 environ à LaSarre. Nos membres, qui étaient au début 570, sont aujourd'hui d'environ 1,000.

2.—Continuation du travail des caisses scolaires.

3.—Etude et préparation par quelques cercles locaux à la fondation de caisses populaires.

4.—Organisation d'une semaine sociale agricole.

5.—Lancement du mouvement de la J. A. C.

Colonisation

Le président diocésain invite ensuite M. Joseph Laliberté de Roquemaure qui présida à la section de Colonisation, de bien vouloir faire rapport du travail de cette section.

M. Laliberté fit un brillant exposé de l'étude faite à cette section et prie le Congrès d'appuyer les voeux et résolution qui sont adoptés sur proposition du délégué Adélard Dessureault, secondé par M. Adélard Letendre. Ce congrès reconnaît, d'après le rapport de la section de Colonisation, que plusieurs colons manquent présentement du nécessaire et en conséquence, prie le gouvernement de donner une aide efficace sous forme de travaux et même par avance de marchandises dans certains cas aux colons qui seraient présentement dans la misère. Proposé par M. Armand Daoust, secondé par M. Josaphat Labonté, qu'un plan de Colonisation à longue échéance soit élaboré tel que demandé par la section de Colonisation du Congrès.

Résolutions

Le président diocésain remercie M. Laliberté du travail accompli et présente ensuite le rapport du Comité de résolutions, qui suggère au Congrès d'accepter les résolutions suivantes :

- 1.—Constructions d'entrepôts frigorifiques à Amos et à LaSarre.
- 2.—Primes pour l'abatage des ours.
- 3.—Intensification de la politique de drainage.
- 4.—Augmentation des capitaux

mis à la disposition des cultivateurs par l'Office du Crédit Agricole.

5.—Que des centres de classification officiels pour beurre et fromage soient établis en Abitibi.

6.—Que demande soit faite au Gouvernement fédéral pour que tous les fils de cultivateurs utiles à l'exploitation de la ferme paternelle, soient exemptés de la mobilisation militaire.

7.—Que demande soit faite au Gouvernement pour que la prime de \$300.00 pour établissement sur terres libres ou pour fils de cultivateurs soit continuée.

8.—Que ce Congrès offre sa plus sincère sympathie à la paroisse de Clerval et aux autres paroisses environnantes pour le malheur qui les a frappés lors de la tornade qui détruisit un grand nombre de bâtisses dans ces localités.

M. Marion

M. Abel Marion, président général, est ensuite invité à donner des explications sur le travail fait pour le maintien sur la terre des fils de cultivateurs qui pourraient être appelés sous les armes.

Il expliqua brièvement, d'après les informations qu'il a reçues de la Fédération agricole des Associations agricoles, le programme qui sera vraisemblablement suivi par le Gouvernement en cette circonstance.

Il recommanda aussi aux cultivateurs de la région de respecter les lois et règlements établis et conseilla aux cultivateurs de s'enregistrer, selon les prescriptions de la loi fédérale à ce sujet.

Le Révérend Père Lebel nous dit aussi quelques mots. Il nous recommande de travailler fortement à la formation d'équipes d'étude et nous fait part du livre de l'abbé Coady de l'université d'Antigonish sur le problème.

(Suite à la page 8)

IL FAUT LIRE

"Maîtres de leur propre destin"

L'histoire du mouvement d'Antigonish ou l'éducation des adultes par la coopération économique.



Par l'un des pionniers du mouvement,

M. l'abbé M.-M. Coady

Tous les aumôniers.

Tous les directeurs de cercles.

Tous les chefs d'équipe.

devraient lire ce volume inspirateur qui contient une mine de renseignements neufs.

Prix :

Edition anglaise : \$2.25

Traduction française : \$1.00 franco;

relié : \$1.25

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal.

L'hon. M. Cardin et la Terre de Chez Nous

"Comme des hommes libres et conscients de leur devoir, aussi bien que de leurs droits, comme des hommes légitimement orgueilleux de leur histoire, allez affirmer votre foi en l'avenir de votre pays et dire votre désir de faire votre part pour la défense de la Terre de Chez Nous".

L'hon. M. Cardin, à la radio.

Second voyage cet automne à la Rivière la Paix

Il est organisé par M. l'abbé Camille St-Pierre. — Le trajet se fera exclusivement en territoire canadien. — Pas de passeport.

Le succès remporté par le premier voyage de liaison franco-québécoise engage l'abbé Camille St-Pierre à en faire un deuxième, cet automne.

Ce voyage comprendra encore des touristes et des colons et coïncidera avec le départ de colons pour la Rivière-la-Paix du lundi, 26 août prochain. Comme tout le trajet se fera en territoire canadien, les voyageurs (touristes ou colons) n'auront pas besoin de passeport. Le départ d'Edmonton pour le retour aura lieu le lundi, 16 septembre, et les voyageurs seront de retour à Québec, vers le 26. Ce sera encore un beau mois de vacances instructives et agréables.

En plus de visiter le royaume de la Rivière-la-Paix, nos voyageurs feront une randonnée dans les Montagnes Rocheuses et un court arrêt aux chutes Niagara. On est prié de s'inscrire immé-

diatement pour le voyage, et comme le voyage se fera en auto, ceux qui ont des voitures à mettre à la disposition des voyageurs feraient bien d'en avertir sans tarder le directeur du voyage. Ces longues randonnées par auto sont très économiques et nous permettent de mieux connaître notre beau pays. M. l'abbé St-Pierre passe deux jours par semaine, le mercredi et le jeudi, au presbytère de Saint-Sauveur, à Québec et il se fait un plaisir de donner tous les renseignements voulus à ceux qui désirent s'établir dans la riche vallée agricole de Rivière-la-Paix.

Plusieurs personnes se proposaient de faire le premier voyage de Liaison Française et en ont été empêchées pour diverses raisons. Elles pourront profiter de ce second voyage qui est organisé à leur intention.

Chef de la France



Le maréchal Henri-Philippe PÉTAIN, héros de 1914-18 et vainqueur de Verdun, a entrepris la restauration de la France dans le sens de ses traditions. Son nom est synonyme de courage, honneur et loyauté!

sera envoyé gratuitement à ceux qui en feront la demande à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

Programme récréatif très attrayant de l'Exposition provinciale

L'Exposition provinciale a préparé pour cette année un intéressant programme d'attractions pour la tenue de la prochaine foire du 31 août au 6 septembre. Cette année, les commissaires ont voulu que les numéros de vaudeville soient encore plus captivants que ceux de l'an dernier et ils ont pris toutes les mesures pour présenter aux milliers de visiteurs de l'Exposition le programme de vaudeville le plus récréatif et le plus palpitant jamais donné à Québec.

La Commission de l'Exposition a accordé le contrat du vaudeville pour 1940 à la cie George-A. Hamid de New-York, dont les bureaux se trouvent dans le célèbre édifice Rockefeller Centre. On trouvera ci-dessous un résumé des principaux actes de vaudeville qui seront présentés à la foire de septembre. Bien entendu ces quelques lignes ne peuvent donner qu'une idée bien faible du spectacle qui sera présenté à l'Exposition et on ne pourra réaliser tout l'intérêt, la beauté, la richesse de ces numéros de vaudeville qu'en y assistant. Notons que le programme de l'après-midi sera complètement différent de celui du soir.

Les phoques du Tiebor. — Le capitaine Tiebor a dressé trois phoques Frisco, Dolly & Prince. Les animaux font de la musique, à leur façon bien entendu, et exécutent divers cours d'acrobatie. C'est le meilleur numéro du genre en Amérique.

Jane May. — Cette jeune équilibriste vous fera passer des moments d'émotion. Elle est fameuse dans l'exécution d'un numéro de "dislocation" qui exige qu'elle se

disloque l'épaule pour l'accomplir. Récemment elle a exécuté ce numéro 210 fois de suite en un temps record. On l'admira également dans plusieurs autres exploits.

Les sensationnelles Waldos. — Se tenant à 65 pieds au-dessus du sol, trois jeunes filles exécutent différents numéros d'acrobatie. Ce sera

(Suite à la page 13)

Fondée en 1926

par l'Institut Agricole d'Oka

La Revue d'Oka

Organe des Anciens principalement

Abonnement: \$1. par année

Adresser toute communication:

La Revue d'Oka, La Trappe, P. Q.

Journée avicole à l'institut agricole d'Oka

LE 29 AOUT

Cette journée est organisée par les membres de l'Association des Éleveurs de la poule Canadienne Chantecler. A cette occasion, l'Association tiendra son assemblée annuelle et fera les élections du bureau de direction. L'horaire de la journée sera bien rempli par des conférences et des démonstrations très pratiques.

Les aviculteurs et les futurs aviculteurs, ainsi que les dames, sont cordialement invités. Un dîner à la Chantecler sera servi à l'Institut. On vous sera très reconnaissant de nous faire dire si vous serez présent à ce dîner.

PROGRAMME

(Heure solaire)

2 h. a. m. — Ouverture officielle et bienvenue aux membres présents par le Rév. Père Norbert, directeur de l'Institut.

9 h. 30 a. m. — Conférence par le Dr G. Lemire, professeur à l'École Vétérinaire de la province de Québec, sur les maladies générales de la volaille.

10 h. a. m. — Conférence par le professeur Adhémar Graton, de l'Institut, sur les soins des poules pondeuses.

10 h. 30 a. m. — Conférence par M. Simon Matte, instructeur avicole de Sherbrooke, sur le sexage des poussins et des avantages qui en découlent.

11 h. a. m. — Conférence par M. J.-D. Barbeau, chef du service provincial d'aviculture, sur les progrès avicoles dans la province.

11 h. 30 a. m. — Conférence par le Rév. Frère Wilfrid, de l'Institut, sur l'élevage du poussin jusqu'à la ponte.

12 h. a. m. — La Chantecler

comme poule d'utilité, par M. Alphonse Dufresne, président de l'Association des éleveurs de la poule Chantecler.

12 h. 30 p. m. — Banquet.

Allocutions par : M. Alphonse Dufresne, président de l'A. E. P. C. Rév. Père Léopold, directeur des relations extérieures à l'Institut Agricole d'Oka, M. Jos.-D. Barbeau, chef avicole provincial, M. Jean-L. Roy, inspecteur avicole fédéral, M. Gustave Toupin, chef de l'industrie animale à l'Institut Agricole d'Oka, Dr Sylvio Lafortune, ex-président de l'Association Chantecler.

2 h. p. m. — Assemblée générale des membres de l'Association des Éleveurs de la Poule Chantecler.

3 h. p. m. — Vues animées très intéressantes sur l'industrie avicole américaine, offertes par M. Jos.-D. Barbeau, au nom du service avicole provincial. Une vue aussi sur la poule Chantecler.

4 h. p. m. — Visite de la basse-cour et démonstration d'abatage par le Rév. Frère Laurent, assistant du Frère Wilfrid.

Visite de la ferme e.

L'alimentation minérale des animaux

Le ministère provincial de l'Agriculture met aujourd'hui, en distribution gratuite un nouveau bulletin intitulé "L'ALIMENTATION MINÉRALE DES BESTIAUX", par M. J.-R. Proulx, agronome.

Cette brochure intéressera tous les bons éleveurs. Ils y puiseront, en effet, les renseignements nécessaires à l'emploi judicieux des substances minérales dans le rationnement des animaux.

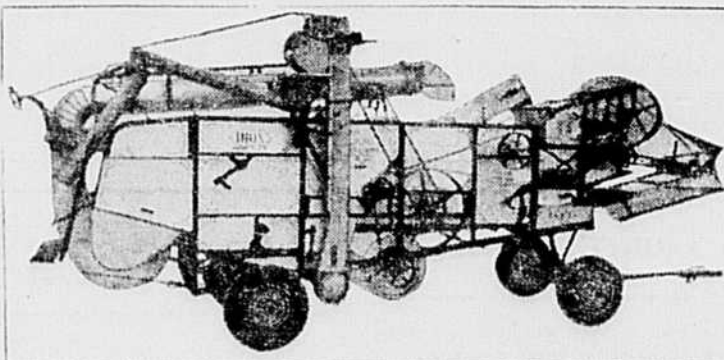
Les cultivateurs se convainquent de plus en plus de l'importance des rations balancées en vue d'une production économique. Cependant, ils ne sont peut-être pas encore assez familiarisés avec l'emploi de ces substances. C'est une lacune que le bulletin de M. Proulx vient combler.

Au début, l'auteur démontre le rôle important que remplissent les minéraux dans la formation du squelette. Puis, il donne les raisons pour lesquelles les plantes n'en contiennent pas suffisamment répondre aux besoins de l'organisme. De là il déduit qu'il faut en inclure dans les rations pour établir.

Quels minéraux servir à chaque classe de bétail et en quelle quantité?... M. Proulx répond à ces questions dans la dernière partie de son travail. Il termine en indiquant quelques mélanges appropriés.

Le bulletin: "ALIMENTATION MINÉRALE DES BESTIAUX"

"Plus de travail avec moins de pouvoir et de dépenses"



La batteuse Dion bat tout

FACILEMENT - PROMPTEMENT et DOUCEMENT

La nouvelle Batteuse DION en acier, vous offre plus en habileté pour battre vos récoltes — en légèreté de roulement — en opération uniforme, douce et puissante, ne n'importe quelle autre batteuse sur le marché.

Elle renferme tous les perfectionnements que le génie mécanique peut appliquer à une batteuse — secoueur plus long et sautant — double rangée d'agitateurs brevetés — passe à balles brevetée — 22 coussinets à rouleaux Timken — 7 coussinets à billes SKF sur les excentriques, — les batteuses Dion sont montées sur roues en caoutchouc avec huit rouleaux Timken (sur commandes spéciales). Ces perfectionnements et les autres caractéristiques de la Batteuse DION en font la batteuse la plus remarquable aujourd'hui.

DION & FRERE

STE-THERESE,

Comté Terrebonne, P. Q.

MANUFACTURIERS DU COUPE-ENSILAGE "DION"

Catalogue gratuit sur demande

LISEZ

ce qu'on en dit

La Batteuse DION bat plus vite et plus net.

La Batteuse DION est une véritable merveille.

La Batteuse DION coûte moins cher d'opération et d'entretien.

La Batteuse DION est solide et peut battre n'importe quoi.

Je possède une Batteuse DION depuis plusieurs années et je n'ai pas encore remplacé un seul morceau.

Le service que donnent DION & FRERE sur les Batteuses DION est sans égal.

La Batteuse DION est sans contredit la plus efficace et la meilleure qui soit.



M. l'abbé C. ST-PIERRE, organise un nouveau voyage à la Rivière-la-Paix.



Un cercle jeune, mais progressif

LA BELLE OEUVRE DES CERCLES DE FERMIERES

J'avais l'honneur et le plaisir, ces jours derniers, d'assister à une des premières séances du cercle des Fermières de St-Jacques-le-Mineur — qui a été solidement fondé par des organisatrices intelligentes, dévouées et distinguées.

À la lecture des activités du mois, par la secrétaire, mademoiselle Thérèse Beaudin, il était facile de constater les progrès marqués de ce cercle... presque nouveau-né puisqu'il n'a vie que depuis janvier dernier.

Déjà, le cercle compte quarante-huit membres, jeunes filles et femmes laborieuses comme des abeilles et on prévoit que d'autres recrues suivront heureusement le bon exemple donné.

Quelques travaux manuels fort intéressants et habilement confectionnés montrent une fois de plus qu'on sait fort bien, à la campagne manier l'aiguille et le crochet.

En plus, les membres de ce cercle encore tout récent présenteront des exhibits, — d'après le programme des travaux d'arts domestiques, tracé annuellement par le gouvernement provincial, — à une exposition, en ce mois même.

C'est dire que rien n'a traîné au cercle des Fermières de St-Jacques; que les dirigeantes ont su mener à bien la belle oeuvre qu'elles ont entreprise; que chaque membre se dévoue parfaitement à son propre intérêt et à l'intérêt commun.

Le cercle de Fermières, — c'est une OEUVRE EMINEMMENT UTILE. Il établit entre les membres, un courant de sincère sympathie, et l'on met ensemble les talents et les initiatives de tout le groupe. Celles qui ont eu l'avantage de fréquenter les couvents ou les grands centres, d'étudier la technique de certains arts ou métiers, sont de précieuses auxiliaires. Comme de grandes soeurs, elles doivent enseigner aux autres... ce qu'elles savent.

C'est ainsi que, les nombreux cercles de Fermières de la province aidant, l'on est arrivé à reprendre que la belle chanson des rouets... que chantaient gaiement et avec un bonheur vrai et simple nos grand-mères. L'économie renaît grâce aux travaux de la fermière diligente.

Un peu partout dans les campagnes, les femmes et les jeunes filles font des pièces de tissage dont la valeur dépasse les plus beaux tissus manufacturés.

Déjà l'adaptation de ces tissus, de tous ces travaux d'arts domestiques, aux besoins du jour se fait, de saison en saison, d'une façon plus marquée.

Non, l'on ne s'ennuie pas, dans nos campagnes. On se dévoue... et on travaille à son profit personnel. L'on peut pourvoir à ses propres dépenses, et épargner pour l'avenir. Puis, si l'on n'a pas à équilibrer le budget du foyer, ou le sien en particulier, pourquoi ne commencerait-on pas par restaurer la maison? — Sans renier le passé sans trahir les anciens, on peut être de son temps, et vivre parmi leur souvenir. La mode a son mot à dire dans le mobilier comme dans le vêtement. — On voit tous les jours, dans les maisons de campagnes, des meubles ayant deux ou trois générations d'âge... qui sont transformés ingénieusement, à frais très raisonnables.

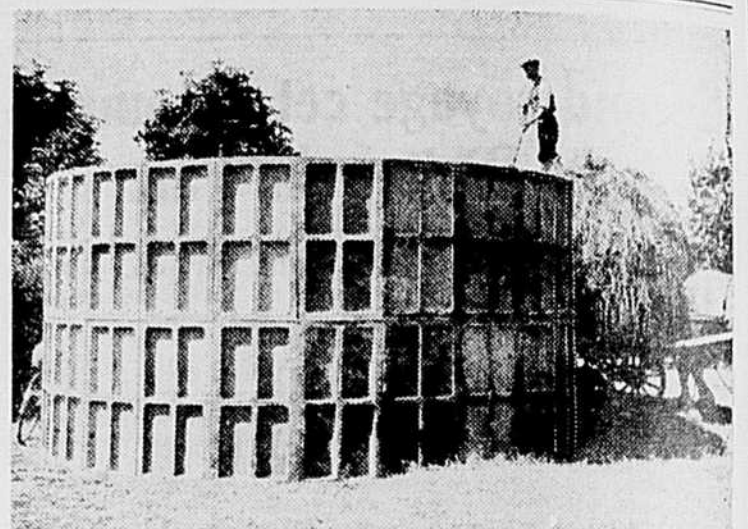
Les meubles d'autrefois étaient solides comme des ponts, conservez-les en leur donnant le baptême de la nouveauté, c'est-à-dire en les habillant de jolis tissus que vous aurez fabriqués vous-même.

Les tissus de lin, ou entremêlés de laine sont souples, durables — et font toilette. Rien ne s'harmonise mieux avec les meubles anciens qui ont besoin de si peu de transformation pour composer des pièces bien canadiennes, plus que jamais en valeur... Et vous n'aurez rien à envier aux jeunes filles et femmes des villes, mes chères amies, et vous serez heureuses de vivre dans un joli foyer aménagé par vos propres mains, et ce bonheur vrai se répandra chez tous les vôtres.

Enrôlez-vous donc sous la noble bannière des cercles de fermières, qui vous offrent tant d'avantages... et vous préparent à une carrière domestique mieux remplie.

Au jeune cercle déjà si intéressant de St-Jacques-le-Mineur, je souhaite plein succès et longue vie.

GILBERTE



● L'Angleterre emmagasine fébrilement ses récoltes de fourrage dans les silos, afin que le bétail ne souffre pas de privations l'hiver prochain, alors que toute la population sera occupée à faire le coup de feu contre les Boches, sur le continent européen, et peut-être même sur le territoire allemand.

(Service de l'Information)

S. E. le Cardinal Villeneuve...

(Suite de la page 6)

me social et en recommande la lecture à tous les Chefs d'Equipe d'étude ainsi qu'à tous les curés.

Son Excellence Mgr Desmarais dit au Révérend Père Lebel qu'il veut collaborer à la diffusion de ce livre et prie le père Lebel de prendre sa commande, la première du diocèse, et d'envoyer un exemplaire à chacun des cercles de l'U. C. C. de l'Abitibi.

Election

On procède ensuite à l'élection des officiers sous la présidence du Révérend Père Lebel, aumônier général de l'U. C. C.

Sur proposition de M. Jos. Perreault, délégué de la Reine, secondé par M. Joseph Labonté, délégué de Palmarolle, M. Samuel Audette est réélu président et on lui adjoint les officiers suivants:

M. Georges Lessard, vice-président
M. Gérard Nadon, directeur
M. J.-C. Fortier, directeur
M. Ad. Dupuis, directeur
M. A. Noël, directeur
M. Antony Hébert, directeur

M. le président diocésain se dit très sensible de la marque de confiance qu'on lui témoigne, mais s'il voit l'honneur que comporte cette nomination, il en voit aussi la charge, et avant de l'accepter, il demande à tous, officiers diocésains, officiers de cercles locaux et membres, si chacun est prêt à faire sa part pour le succès de la grande cause de l'U. C. C.; tous promettent au président de faire les sacrifices nécessaires pour travailler à l'expansion et au bien-être de notre société.

S. E. Mgr Desmarais

Mgr Desmarais, invité à tirer les conclusions et à nous donner des mots d'ordre, nous dit combien il était heureux du travail de l'Association professionnelle et comme conseil, il nous suggère de mettre en pratique tous les bons conseils qui nous ont été donnés au cours de la journée.

Il eut aussi un mot d'encouragement pour les cercles de fermières qui étaient largement représentés au Congrès. Il leur conseilla fortement d'assister à ces assises agricoles, de s'instruire du mouvement de l'Association professionnelle et aussi d'encourager leurs époux à être fidèles.

L'analyse du sol...

(Suite de la page 5)

dix endroits différents, de bien mélanger ce qu'on a ainsi recueilli et d'en soumettre à peu près une tasse au chimiste. Si le terrain est en pente, les échantillons doivent être pris séparément au haut et au bas de la terre. Sur un sol d'inégale fertilité, il importe que les échantillons proviennent des endroits pauvres et de ceux qui, dans le voisinage, donnent un bon rendement. Il faut aussi renseigner l'analyste sur la nature des récoltes précédentes et sur celles qu'on projette d'ensemencer les deux ou trois ans à venir. Enfin, il vaut mieux demander l'analyse à l'automne, plutôt que le printemps, parce que les laboratoires sont moins affairés et peuvent mieux vérifier les résultats.

les à leur association professionnelle.

À 5 h. 30, après une journée bien remplie, le Congrès se terminait par notre chant national "O Canada" et par l'hymne "Ave, maris Stella", en l'honneur de la Ste Vierge, dont nous avons célébré brillamment la fête de l'Assomption.

Restez en bonne santé tout l'été!

Laissez les remèdes Fahrney vous aider.

1. Le Novoro du Dr. Pierre est cet excellent et doux remède technique pour l'estomac, qui a fait ses preuves, employé avec succès par des milliers de personnes pour plus de 5 générations. Il est préparé à l'aide de 18 racines et plantes médicinales différentes. Le Novoro du Dr. Pierre aide doucement et complètement la Nature des quatre façons suivantes: aide la fonction de l'estomac; règle les intestins; augmente l'élimination par la voie des reins; aide et active la digestion. Si vous êtes découragé parce que d'autres remèdes n'ont pas réussi, obtenez aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre.

2. L'Oléolo du Dr. Pierre a fait du bien, depuis ces 50 dernières années à des milliers de personnes qui souffraient de douleurs névralgiques ou rhumatismales, maux de dos, muscles sensibles ou contractés, efforts, foulures et entorses, démanchements des pieds ou pieds brûlants, piqûres d'insectes. Il est antiseptique, soulage la douleur, réchauffe et est économique. N'est ni collant ni gras.

3. Le Magolo du Dr. Pierre est un doux remède alcalin efficace pour les maux d'estomac ou d'intestins, qui contrôle rapidement l'excès d'acidité dans l'estomac. Il soulage aussi promptement la diarrhée, les crampes et vomissements causés par la saison chaude. Employé depuis plus de 50 ans. Plaisant au goût.

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO., 256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can. Dept. DC476-168

□ Envoyez-moi immédiatement 6 bouteilles de 2 onces de Novoro du Dr. Pierre, en port payé, pour lesquelles je remets \$1.00.
□ Envoyez-moi, en port payé, 2 bouteilles ordinaires de L'oléolo du Dr. Pierre (valeur 60¢ chaque) contenant 3 onces 1/2 de médecine, pour lesquelles je remets \$1.00.
□ Envoyez-moi, en port payé, 2 bouteilles ordinaires de Magolo du Dr. Pierre (valeur 60¢ chaque) contenant 3 onces 1/2 de médecine, pour lesquelles je remets \$1.00.
□ Veuillez envoyer la médecine C.O.D. (contre remboursement).

Cuisinons bien

Pouffes au gingembre. — Une tasse de mélasse, une tasse d'eau chaude, une tasse de beurre et grasse, une cuillerée à thé de gingembre, une c. à thé de soda; ajoutez assez de farine pour faire une pâte claire. Faites cuire dans des moules chauffés avant de mettre la pâte. Chauds, ces gâteaux sont excellents pour la collation.

Tartes aux pommes. — 5 pommes surettes, 1-8 de sucre, 1 c. à café de beurre, 1-4 de c. à café de cannelle, 1 c. à café de jus de citron, 1-8 de c. à café de muscade. Quelques râpures de zeste de citron.

Couvrez d'abaisse l'intérieur de l'assiette à tarte; remplissez de pommes pelées, débarrassées de leur trognon et détaillées par morceaux; mélangez les éléments secs au jus de citron et arrosez-les les pommes, puis parsemez de

Il a plu... Soir de juillet, Ecoute Par la fenêtre large ouverte, Tomber le reste de l'averse De feuille en feuille... goutte à [goutte]

C'est l'heure choisie entre toutes Ou flotte à travers la campagne L'odeur de vanille qu'exhale La poussière humide des routes.

L'hirondelle joyeuse jase. Le soleil déclinant se croise Avec la nuit sur les collines.

Et son mourant sourire essuie Sur la chair pâle des glycines Les cheveux d'argent de la pluie.

Charles GUERIN

pointes de beurre; posez l'abaisse de dessus, soudant bien les bords de la pâte faites cuire à four chaud (450° F.) jusqu'à ce que la pâte soit brune, ensuite à 350° F. jusqu'à cuisson des pommes.

Pensées

Qu'y a-t-il au monde de plus poétique et de plus grand que la lutte, la souffrance et l'éternelle jouissance du triomphe que l'on remporte sur soi-même? C'est parce qu'il est austère et difficile, que le devoir est l'idéal de la vie. Les moralistes à l'eau de rose qui disent que le devoir est facile et que la vertu est toujours récompensée nous trompent presque aussi cruellement que les romanciers pour qui la vie est une promenade sur un lac bleu, à la clarté des étoiles. La vie est une bataille, voilà la vérité; et s'il y a un bonheur possible au monde, il est pour les vaillants.

(J. GIRARDIN)

L'espoir est comme le ciel des nuits; il n'est pas de vin si sombre, où l'oeil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile éteinte.

Conseils utiles

Les mèches des lampes. — Avant de les employer, trempez-les dans du vinaigre fort, elles brûleront sans fumer et sans odeur.

Pour enlever le goût de vase au poisson. — Lorsque le poisson est encore vivant, introduisez-le dans la bouche une cuillerée à café de vinaigre, en ayant soin de lui tenir les ouïes fermées pour que le vinaigre pénètre dans le corps du poisson. Vous augmenterez la dose de vinaigre si le poisson est de grosseur exceptionnelle. Vous pouvez appliquer le même moyen au poisson mort, avant de l'écailler et le vider.

Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours



Les suppositoires Orange Lily du Dr D.-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et de l'affaiblissement, de l'irrégalité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtes au dos et à l'abdomen de tous les maux inhérents aux périodes de la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY" pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

MME LYDIA W. LADD, (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO. Vendus partout par les principaux pharmaciens.



Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET. Dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généralistes. POURQUOI PAYER PLUS! The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

L'hospitalité rendue plus facile et plus agréable

Avez-vous déjà peiné et sué après du poêle par les grandes chaleurs d'été, pour nourrir l'estomac vorace de quelques visiteurs, bien aimables sans aucun doute, mais qui ne savent plus partir lorsque l'heure des repas arrive. Je ne crois pas qu'une seule d'entre vous n'ait fait cette expérience et n'ait prié le ciel de lui venir en aide. Eh! bien, je vais vous raconter une visite faite à des amis, dimanche dernier, et le remède si longtemps cherché à ces corvées culinaires.

Nous étions tous à nous amuser comme des bossus après avoir pris un bain très rafraîchissant dans le lac et qui, inutile de vous dire, nous avait ouvert l'appétit. Lorsque notre hôtesse nous invita à dîner. Après beaucoup de protestations et de refus polis, après nombre de non qui voulaient dire oui, nous acceptions son aimable invitation et rentrions à l'intérieur de la maison.



La une agréable surprise nous attendait: une grande table chargée d'une foule de mets délicieux, jus de fruits, aspics, viandes froides, salades, gelées et crèmes de toutes sortes, nous fit venir l'eau à la bouche. On nous donna chacun un joli cabaret qu'il s'agissait de remplir d'assiettes chargées de ces bonnes choses et qu'il fallait déguster là où nous nous trouvions: les uns sur la pelouse, les autres près du lac ou sur la grève, d'autres sur la galerie, de sorte que nous étions tous groupés avec ceux avec qui nous sympathisions le plus, ce qui rendit notre visite encore plus agréable.

J'ai trouvé l'idée très originale et elle pourrait être mise en pratique même à l'intérieur de la maison. Cela évite de salir trop de vaisselle; il y a moins de travail à faire et chacun mange ce qu'il aime le mieux; c'est moins fatigant pour la maîtresse de maison et plus agréable pour les invités.

Vous allez peut-être me poser ici une objection: les cabarets. Ah! oui les cabarets. Eh! bien ce n'est pas malin, ils étaient tous faits à la main par les jeunes gens et les jeunes filles de la maison.

Quelques-uns étaient en bois, d'autres en métal peint et décorés de fleurs; il y en avait de faits avec de vieux cadres auxquels l'on

(Suite à la page 10)

MELANGES

Les fermières de la fédération diocésaine de Nicolet présentent à M. l'abbé Caya, si dévoué à leur oeuvre, leur reconnaissance sincère pour le travail considérable qu'il s'impose afin de faire progresser les cercles au point de vue moral et matériel. Elles prient Notre-Dame des Champs de lui rendre la santé très tôt.

Les fermières offrent respectueusement à M. l'abbé Pinard, aumônier diocésain, l'assurance de leur dévouement et de leur bonne volonté.

La Semaine Sociale ayant lieu cette année, à Nicolet, fin de septembre, la journée d'études du bureau de direction qui devait coïncider avec le congrès diocésain de l'U. C. C. sera remise à une date que nous vous donnerons sous peu.

Les secrétaires des cercles chargées dans le bureau de direction des équipes d'études devront, dès maintenant, commencer leur travail d'organisation de ces équipes. Elles verront à multiplier autant que possible ces équipes dans leur paroisse; désigner celle qu'elles croient le plus apte à devenir chef d'équipe. Pour

remplir ce rôle, il n'est pas nécessaire de viser la plus instruite, mais la personne ayant le plus de débrouillardise, d'initiative qui rencontre la sympathie générale et qui sait vivre la charité dans ses paroles et dans ses actes.

Les équipes suivront les cours donnés dans la "Terre de Chez Nous". On m'a dit que cet hiver, il y aura un cours spécialement pour les "paysannes", voilà qui augmentera l'intérêt. N'ayons pas peur du mot "étude". Il ne s'agit, simplement, de s'instruire sur les choses qui regardent notre vocation agricole et notre rôle social, en discutant dans une bonne camaraderie. Dans plusieurs têtes, il y en a plus que dans une seule. Vous ne comprenez pas telle question, votre voisine la comprend, elle explique son point de vue; sur un autre sujet, c'est à votre tour de faire la lumière et voilà! Par ce moyen très aimable, nous nous renseignons et nous pourrions démentir ceux qui prétendent toujours que les "habitants et habitantes" sont des ignorants.

Je vous ai déjà parlé du désir général d'insérer à notre programme de l'année une campagne d'économie domestique dans un

sens très large. Pour aider notre travail, je demanderais à toutes les fermières qui gardent précieusement des secrets d'économie en art culinaire, pour la tenue de la maison, emploi du linge, etc., de vouloir bien mettre leur trésor à la disposition de leurs soeurs pour le bien de toutes. Ainsi, envoyez-moi ces secrets qui resteront sous le sceau de la discrétion, aucun nom ne sera dévoilé, et je le publierai dans ce coin nicolestin. Ne trouvez-vous pas que ce sera très intéressant?

Dès la semaine prochaine, je commencerai les commentaires évangéliques, à la disposition des cercles, pour faciliter la mise en pratique des activités religieuses.

Activités du cercle des Fermières de St-Grégoire

(NICOLET)

Patronne: sainte Thérèse.
Mots d'ordre: "Soyons unies, soyons gaies, nous serons fortes"

et utiles". — "Produisons et achetons chez nous".

La production et l'achat chez nous c'est le point principal de la coopération. Si nous achetons nos propres produits, nous restons chez nous, à notre service. Si nous achetons à l'étranger, notre argent servira à l'étranger et fort probablement pour aider une autre nation à donner des coups de pieds aux Canadiens français. C'est une heureuse initiative des fermières de prêcher de toutes manières l'achat chez nous et l'artisanat; nous les félicitons.

FEVRIER: Conférence par M. le chanoine, Ed. Provencher. — Démonstration boutonnière française; ordinaire. — Recette de crème glacée. — Démonstration, pantouffles avec semelles. — Lecture — Recette de relish. — Tricot: mante pour bébé.

MARS: Conférence par M. l'agronome Joyal. — Démonstration, gants tricotés. — Manière de tailler de la catalogne. — Démonstration: noeud de fileuse. — Modèle de robe tricotée. — Recette: restes de viande; au choix. — Modèle de tricot. — Démonstration capuchon fait dans un gilet de laine. — Lecture.

AVRIL: Manière de préparer l'oie, le canard, le rat d'eau et le lapin pour la cuisson. — Patron de couvre-pieds; de mitaines pour dames, pour hommes. — Recette de sucre à la crème; patron de pantouffles. — Manière de poser un collet. — Recette de bonbons (Suite à la page 12)



PUNCH AU VIN ST. GEORGES
1 bouteille de Vin St. Georges, Type Porto
1 chopine de jus de citron
1 chopine de jus d'orange
1 chopine de grenadine ou jus de fruits sucrés (raisin et ananas, etc.)
1 bouteille d'eau gazeuse
1 chopine de ginger ale
Mélangez les ingrédients dans l'ordre donné et versez doucement sur le bloc de glace dans votre bol à punch. Cette recette fait environ deux gallons de punch.
Des cerises et des tranches d'ananas et d'orange font une garniture appropriée.

La coutume de servir du vin, chaque fois que l'occasion se présente, est acceptée de nos jours par tous ceux qui apprécient et comprennent la véritable hospitalité, et ici, au Canada, nous sommes particulièrement bien placés pour avoir des crus de qualité supérieure—par exemple, le Vin St. Georges. C'est parce que les producteurs du Vin St. Georges cultivent maintenant certaines variétés de raisin dans leurs propres vignes, et que ces variétés sont cultivées exclusivement par eux. Vous trouverez que les Vins St. Georges sont plus bouquetés, plus délicats, plus vineux, parce que le raisin que la maison Bright emploie pour les faire et les mélanger provient des plus grands vignobles du Canada—sa propriété exclusive. De plus, la capacité formidable de leurs chais (4 1/4 millions de gallons) signifie que le Vin St. Georges n'est jamais embouteillé avant d'être convenablement vieilli.

REMARQUE: RIEN NE PEUT REMPLACER L'ÂGE

Il a toujours été de bon goût de boire du Vin St. Georges. Maintenant, c'est un vin économique. Essayez le Vin St. Georges aujourd'hui même.

DANS LE QUÉBEC, C'EST LE *Vin St. Georges*

Tait-Favreau

Limitée

L. FAVREAU, O.O.D.

Président

POUR L'EXAMEN DE

VOTRE VUE

Verres correcteurs, lunettes

Le spécialiste officiel
de l'U. C. C.

L. FAVREAU, O.O.D.

et ses assistants

LUCIEN HEBERT, B.A.O.

GUY MONETTE, B.A.O.

Optométristes-Opticiens

— Licenciés —

Bacheliers en Optométrie

BUREAU PRINCIPAL

265, Ste-Catherine-Est
Tél. LA. 6703

BUREAU DU NORD:

6890, rue ST-HUBERT
Tél. CA. 9344
MONTREAL

BUREAU RIVE-SUD

270, ave Victoria

Tél.: 2355

ST-LAMBERT

Le Syndicat Coop. des Arts Paysans à Rimouski



● Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées à faire une visite à notre maison lors du congrès de l'U. C. C., le 29 août.

Autre arrêté ministériel...

(Suite de la page 16)

TRAVAUX A FORFAIT

Les ouvriers employés à forfait pour la préparation des bois de chauffage devront recevoir \$2 la corde de 128 pieds cubes pour les bois de 4 pieds de longueur et \$1.50 pour le bois de 36 pouces, \$1.20 pour le bois de 24 pouces et 90 sous pour le bois de 18 pouces.

Dans chaque chantier où des contrats à forfait seront en vigueur, l'entrepreneur ou le sous-entrepreneur ne pourra pas employer aux opérations forestières plus de 20 p. c. d'ouvriers payés mensuellement.

Les contrats à forfait devront être donnés à des apprentis jusqu'à concurrence de 15 pour cent des employés à forfait. Sauf le cas où les apprentis seront, avec le temps, passés dans la catégorie des ouvriers expérimentés.

RESERVE

Le ministre des Terres et Forêts aura droit, pour la catégorie des ouvriers salariés d'augmenter jusqu'à 30 pour cent le pourcentage des ouvriers infirmes ou âgés, dans le cas de petits industriels ou de propriétaires de petites concessions forestières, savoir : en général de ceux dont l'exploitation annuelle n'excède pas 200,000 pieds cubes de planche pour le bois de sciage et de 2,400 cordes de bois de corde de chauffage. Pour assurer le paiement des salaires fixés par la présente aux ouvriers travaillant pour le compte des petits industriels et des propriétaires de petites concessions forestières, tels que définis plus haut, le ministre des Terres et Forêts pourra réduire les droits de coupe affectant les bois coupés à l'intérieur des concessions forestières jusqu'à la concurrence d'un montant qu'il jugera adéquat au paiement des dits salaires.

LES CUISINIERS

Les cuisiniers recevront pour 50 personnes et plus : \$80 par mois de calendrier;

25 à 49 personnes : \$70;
10 personnes et plus : \$60;
9 personnes et moins : \$52.

Les aides cuisiniers recevront dans le cas d'un camp hospitalisant : 50 personnes et plus \$60 par mois de calendrier.

Les aides-cuisiniers pour les autres camps, sauf les marmilons, (\$35) \$50 par mois de calendrier.

METIERS DIVERS

Les menuisiers, charpentiers, forgerons, accordeurs de scies, dynamiteurs, mécaniciens qui seront employés comme tels et pendant toute la durée de leur en-

gagement recevront \$60 par mois de 26 jours de travail. Cependant les bûcherons qui seront pendant 15 jours ou moins, affectés aux travaux de menuiserie, de charpente, de forge, d'accoutage, de dynamitage, et de mécanique, ne pourront réclamer un salaire supérieur à \$52 par mois de 26 jours; les hommes à tout faire et les gardiens d'écluses et de campement recevront respectivement comme salaire minimum \$55 et \$52 par mois de calendrier.

PALEFRENIERS

Les hommes d'écurie seront payés \$55 par mois de 26 jours, les conducteurs de camions, de tracteurs, les préposés aux engins et aux moteurs, seront payés à raison de \$60 par mois de 26 jours; les charretiers et les portageurs recevront \$55 par mois de 26 jours et dans le cas des charretiers et des portageurs ils auront droit à une allocation supplémentaire de \$17 par mois pour cheval et attelage, et de \$20 par mois pour cheval, attelage et véhicule.

LA PENSION

Tous les employés, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sauf ceux qui travaillent à forfait, doivent être nourris aux frais de l'employeur. Les employés à forfait ne devront pas payer plus de 60 sous par jour de pension.

AUCUNE RETENUE

L'employeur ne peut, ni directement ni indirectement, retenir à l'ouvrier salarié, à même les gages qui lui sont dus, aucune somme pour frais d'assistance médicale, d'hospitalisation, de poste de secours, de pension, de logement, de literie, prime d'assurances, non plus que pour payer le coût des outils brisés.

TRANSPORT

Les frais de transport de l'ouvrier ou de l'employé et de ses bagages sont à la charge de l'employeur.

L'arrêté ministériel décrète également que tout travail qu'il est indispensable de faire le dimanche devra être rétribué à taux et demi, sauf dans le cas des cuisiniers, des marmilons, des hommes d'écurie, etc.

L'hospitalité rendue plus facile...

(Suite de la page 9)

avait posé des poignées appropriées d'autres étaient recouvertes d'écorce de bouleau ingénieusement cousue avec des fils de couleur et ayant, pour poignée, un morceau de câble. Mais le plus joli de tous avait un fond de jute (poche à patate) sur lequel étaient artistiquement disposés des feuilles d'automne, érable, vinaigrier, immortelles, quelques brins de foin et de folle avoine, le tout recouvert d'une vitre pour protéger le joli décor. Des papillons et des fougères auraient aussi fait des arrangements très intéressants.

Eh ! bien, mesdames, voilà une idée... des cabarets avec fonds décorés de notre flore des champs c'est du plus bel effet et surtout c'est de chez nous.

Regor

A Rimouski.

Deuxième congrès des dames de l'U. C. C.

Le 29 août, à l'école
d'agriculture.

Messe au séminaire,
9 h. 30

Ouverture du congrès
de l'U. C. C.

APRES-MIDI

Dîner champêtre.

Visite de la ferme de l'école
d'agriculture.

Séance pour les dames.

Bienvenue : Mme Alph.
Rioux, Trois-Pistoles.

Procès-verbal.

Activités de l'année : Mlle
M.-A. Caron, Rimouski.

Causerie de Mme Joseph
Lagacé, St-Mathieu.

Causerie de Révère Mère
St-Fortunat, S. St-Rosaire.

Chant.

Causerie de Mme J.-E.
Boudreault, St-Léon.

Elections.

Conclusions : M. l'aumônier.

O CANADA

Visite du magasin "Les
Arts Paysans".

Le cas de la Belgique

En occupant la Belgique, les troupes nazies n'ont assurément pas fait ripaille. Le minuscule royaume de Léopold n'avait des vivres que pour cinquante jours, et comme cette maigre réserve est depuis longtemps épuisée, c'est l'Allemagne qui doit nourrir, non seulement ses troupes de Belgique, mais la population civile tout aussi bien. Et Berlin ne peut pas reculer devant cette exigence, car la famine pourrait mener à des maux épidémiques dont l'armée allemande serait elle-même atteinte en peu de temps. La famine menacera sérieusement l'Allemagne et les territoires qu'elle domine, à l'approche de l'hiver. Il se trouvera sans doute des âmes charitables qui voudront secourir les populations de France, de Belgique, de Hollande, du Danemark et des autres pays qui gé-

Canadiens-français promus au C.N.R.



De gauche à droite : O. Masse; J.-E. Morazain; J.-A.-E. Gibeault; J.-E. Gauthier.

M. N.-B. Walton, vice-président du service de l'exploitation de la construction et de l'entretien du Canadien National, annonce la retraite de M. J.-E. Morazain, surintendant général de la région de Québec, et la promotion de trois canadiens-français à des postes importants: M. Oscar Masse, surintendant des transports à Québec, est promu surintendant général en remplacement de M. Morazain et M. J.-E. Gauthier occupera le poste laissé vacant par M. Masse. M. J.-A.-E. Gibeault, surintendant de la division de Campbellton, N.B., devient directeur général adjoint de la région de l'Atlantique, avec bureaux à Moncton, N.B.

M. J.-E. Morazain, surintendant général de la région de Québec, du Canadien National, quitte les chemins de fer, après plus de 50 ans de services continus. Né à Wheatland, P.Q. le 31 juillet 1875, il débuta dans les chemins de fer le 3 mai 1890. M. Morazain épousa en premières noces, le 11 janvier 1904, Laura Bratin. Six enfants sont nés de ce premier mariage, et le 12 octobre 1921 il épousait Angéline St-Amant, qui lui donna deux enfants. M. Morazain a fait ses études primaires dans les écoles de son village natal. Il les compléta au Séminaire St. Charles Borromée, de Sherbrooke et remporta la médaille d'or en 1892.

Pendant toute sa carrière d'homme de chemin de fer M. Morazain sut entretenir son travail de récréations telles le golf, la chasse et la pêche. M. Morazain est aussi membre de plusieurs clubs sociaux. Il permuta au poste de surintendant général de la région de Québec le 1er décembre 1918.

M. Oscar Masse, qui succède à M. Morazain comme surintendant général de la région de Québec, est né à Coteau, P.Q. le 6 novembre 1884. Il débuta dans les chemins de fer comme commis dans le service des marchandises du Grand Tronc. Plus tard il permuta au poste d'opérateur à Coteau Junction et ensuite, à Montréal. En 1908 il était promu ordonnancier des trains à Island Pond, Vermont. Il occupa le même poste à Montréal. En 1918, il est nommé chef adjoint du mouvement des trains à Richmond, P.Q. et ordonnancier des trains à Montréal. Il devient en 1922, tour-à-tour inspecteur du terminus de Montréal, chef du mouvement des trains et surintendant adjoint. Il est promu inspecteur des transports à Toronto en 1927 et surintendant de la division de Lévis en 1936. En 1939 nous le voyons surintendant du service des transports à Québec, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination.

M. J.-A.-E. Gibeault est né à St. Jérôme, comté de Terrebonne, le 18 novembre 1887. Après ses études à l'école primaire il entra au Mont Saint-Louis, à Montréal puis gradua à l'École Polytechnique comme ingénieur civil. Il décrocha en 1910 son titre de Bachelier en sciences appliquées, soit un an après son entrée à l'emploi des chemins de fer Nationaux. Il occupa plusieurs postes importants dans les chemins de fer tant en Ontario que dans Québec et les provinces maritimes. Le 27 janvier 1911 il fut promu au poste d'ingénieur résident à Québec, et devint en 1920, ingénieur de la division de Québec. En 1924 il est nommé ingénieur-adjoint à Montréal et, en 1927, surintendant de la division de Lévis. Il occupe en 1931 le poste de surintendant de la division de Montréal et le 1er septembre 1932, celui de surintendant de la division de Campbellton, N.B. qu'il quitte aujourd'hui pour devenir directeur général adjoint de la région de l'Atlantique, du Canadien National.

M. J.-E. Gauthier, qui devient surintendant des transports à Québec, est natif de Portneuf, P.Q. Il débuta dans les chemins de fer comme commis dans le service de l'exploitation des trains du Canadien Northern. Au cours de ses 25 années passées au chemin de fer M. Gauthier occupa plusieurs postes importants dans différentes régions de la province de Québec et c'est à Parent, P.Q. où il détenait le poste de surintendant adjoint que ses chefs sont allés le chercher pour le nommer surintendant des transports à Québec.

mark et des autres pays qui gémissent actuellement sous le joug boche, mais leur charité n'attendra pas sa destination. Les Allemands confisqueront ces secours et ne réserveront aux pays envahis que la portion con-

Trousseau de Baptême

Superbe modèle très facile à faire entièrement au point de boutonnière (festeau très étroit) nervures dans la feuille au point de tige, noeuds français. Patrons à tracer : Manteau, 30c; bonnet, 15c; châle, 20c; robe, 20c; jupon, 18c. Etampage à nos ateliers sur le matériel du client : manteau, 75c; bonnet, 25c; châle, 50c; robe, 50c; jupon, 30c; les cinq morceaux ensemble, port compris : \$2.00. Notre estampage est garanti, et donne la coupe en même temps que la broderie.

Estampés sur crêpe de soie, manteau, \$2.75; bonnet, 50c; châle, \$1.35; robe, \$1.50; jupon, \$1.25. Sur cachemire français pure laine : manteau, \$3.65; bonnet, 65c; châle, \$2.00; robe, \$2.25; jupon, \$1.75.

Soie française spéciale pour broder tout le trousseau, environ 75c.

BRODES A LA MAIN, PRETS A PORTER : manteau et bonnet ensemble, \$9.00; châle seul, \$4.00; les 3 morceaux ensemble, \$12.00, soit en crêpe de soie ou en cachemire de laine. Robe seule, \$5.00; jupon seul, \$2.00; les 2 ensemble en crêpe de soie, \$6.00. — SPECIAL : les 5 morceaux ensemble, seulement \$17.00.

2 à 3 semaines suffisent pour préparer ce trousseau. Envoyez un acompte de \$5.00, balance payable sur livraison.

Adressez votre commande à

DEPARTEMENT DES PATRONS

515, ave Vigor

Montréal

Les enchères de la Riv.-du-Loup

500 boîtes de beurre
ont été vendues le 15
août, au prix de 22 sous
et 11/16.

Les COURS À DOMICILE DE L'U.C.C.

Pourquoi une laiterie sur la ferme

Par Evariste Robert, B.S.A., et J.-L. Bélanger, B. S. A.

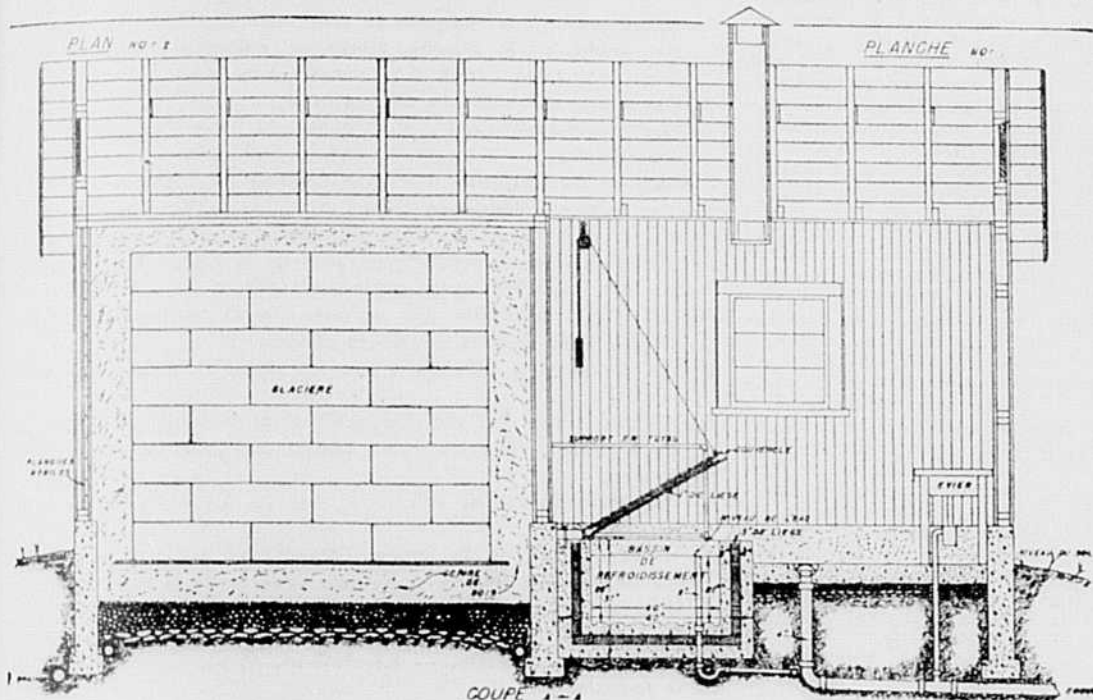
La laiterie de ferme permet les opérations suivantes :

- 1) Elle préserve l'eau du bassin de refroidissement contre l'action réchauffante de l'air et du soleil, augmentant ainsi le rendement de la glace ;
- 2) c'est un endroit très pratique pour les manipulations du lait. De cette façon, le cultivateur sera enclin à sortir le lait de l'étable immédiatement après la traite, évitant ainsi au produit l'absorption de saveurs d'étable, cache, choux-de-Siam, etc.;
- 3) le séparateur y trouve l'endroit idéal pour assurer à l'écumage tous les soins que nécessitent son rendement économique et son entretien hygiénique;
- 4) elle facilite le lavage, la stérilisation et le séchage des ustensiles affectés à la production d'un bon lait.

Une laiterie de ferme doit remplir au moins quatre conditions principales. On doit :

- 1) La construire d'une façon économique et proportionnée aux revenus du producteur;
- 2) l'éloigner de l'étable et autres endroits contaminés par le fumier; (1)
- 3) la pourvoir d'eau propre, abondante et froide;
- 4) la fournir du matériel nécessaire au bon entretien des ustensiles servant à la traite, à l'écumage, etc.

Lorsqu'on emploie la glace, l'électricité ou l'eau pour refroidir le lait, la construction et l'amé-



nagement d'une laiterie s'impose. Le cultivateur trouvera tout avantage dans l'application des plans qui précèdent parce qu'ils sont pratiques et peu coûteux.

CONSTRUCTION DU BASSIN DE REFROIDISSEMENT

Pour fonctionner avantageusement, le bassin doit répondre aux exigences suivantes. On doit :

- 1) Le construire de façon économique et de matériaux résistants à l'humidité;
- 2) pouvoir le nettoyer facilement;
- 3) lui donner une capacité suffisante au prompt refroidissement du lait;
- 4) placer l'entrée de l'eau froide de préférence dans le fond du bassin, forçant ainsi l'eau réchauffée de la surface à sortir par

le tuyau d'évacuation dont on place l'extrémité à 21 pouces du fond du bassin.

On peut construire le bassin avec différents matériaux. On emploie généralement le bois ou le béton. Le bois isole mieux que le béton mais ne dure guère plus longtemps que deux ou trois ans. Le béton est certainement plus pratique, bien qu'il coûte plus cher. Sa très grande résistance à l'humidité permet de placer le bassin à différents niveaux dans le sol, facilitant ainsi la rentrée et la sortie des bidons lors du refroidissement.

Voici un tableau illustrant l'efficacité relative de matériaux qu'on emploie généralement dans la construction des bassins de refroidissement.

LIVRES DE GLACE NECESSAIRES DANS UN BASSIN (2)

Fait de	Placé à l'extérieur		Placé à l'intérieur	
	sans couvercle	avec couvercle	sans couvercle	avec couvercle
Fer galvanisé	168	111	107	84
Béton	137	88	80	61
Bois	107	58	50	30.5
Bois isolé avec liège	80	12	50	7.6

Cette expérience pratique démontre avec certitude qu'on doit :

- 1) couvrir le bassin;
- 2) le placer dans une laiterie, à l'abri des rayons solaires;
- 3) employer dans sa construction un isolant, ce qui augmente le rendement.

CONCLUSION

Le pouvoir de conservation du lait dépend, dans une large mesure de l'attention que le cultivateur apporte à la propreté, la fraîcheur, la pulvérité de la manipulation du lait après la traite ou l'écumage.

La construction d'une laiterie de ferme augmente les revenus

du troupeau laitier. Elle élimine toutes les conditions qui favorisent un mauvais entretien de l'outillage de laiterie ou un refroidissement inadéquat du lait.

(1) Ceux qui livrent leur lait sur le marché des villes doivent se plier aux règlements municipaux relatifs à l'emplacement de la laiterie sur la ferme.

(2) Bulletin du cultivateur no 976, Washington.

La température moyenne de l'air extérieur était de 84.5 degrés F. Le calcul des différentes quantités de glace sur une période d'opération de neuf heures

re comme dans la plupart des pays hautement policés qui ne sont pas encore entrés dans le conflit.

De fortes amendes sont prévues, non seulement pour ceux qui auront négligé de s'inscrire dans les délais prescrits, mais aussi pour ceux qui, après avoir été inscrits, oublieraient de garder sur eux le certificat que leur aura remis le sous-registrateur.

Vos papiers, s. v. p. !

L'inscription nationale donne à tous ceux qui, au Canada, sont âgés de 16 ans et plus, leur certificat de citoyens canadiens reconnus par l'autorité. Chacun est tenu de garder sur lui cette fiche d'identification qui est devenue indispensable, à toutes fins pratiques, dans les pays en guerre.

C'est gratuit

Demandez la liste des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture et faites venir toutes celles dont vous avez besoin. C'est pour vous qu'elles sont publiées. On écrit au

Bureau de Publicité

Ministère de l'Agriculture
Ottawa, Ont.

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville.

MONTREAL



COTATION ET ECHANTILLONS GRATUITS

Mallez-nous les mesures de vos toitures, en mentionnant la longueur du faite et des chevrons si vous couvrez les deux côtés ou un seul et une cotation gratuite vous sera soumise, sans obligation de votre part.

MONTREAL ROOFING COMPANY
1405 AVE. DELORMIER - MONTREAL, P.Q.

Vient de paraître

NOTIONS ELEMENTAIRES DE COOPERATION AGRICOLE

Par

GERARD FILION, L.S.C.

Secrétaire général de l'U.C.C.

Cette brochure de 124 pages, contient au complet les 24 leçons du COURS A DOMICILE publié dans la "Terre de Chez Nous" l'hiver dernier. A cause de son importance et de son utilité, cette brochure devrait se trouver dans tous les foyers ruraux de la province.

COUPON

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, ave Viger Montréal

Je désire recevoir par le retour du courrier exemplaires de la brochure intitulée NOTIONS ELEMENTAIRES DE COOPERATION AGRICOLE. Ci-inclus, la somme de

Nom

Adresse

Cours sur la coopération publié dans

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Notions élémentaires de Coopération Agricole

Par Gérard Filion, L.S.C.

Secrétaire général de

L'Union Catholique des Cultivateurs

COURS A DOMICILE de l'U.C.C.

1939-1940

— 124 pages —

EXTRAIT DU COURS

"La coopération, c'est l'application dans le domaine économique du précepte de la charité. Que les hommes cessent de se déchirer comme des loups affamés. Ce que vous ne pouvez faire seul, faites-le à deux; ce que vous ne pouvez faire à deux, faites-le à trois. En appliquant cette loi simple de l'effort collectif, rien ne vous résistera, vous viendrez à bout des plus durs travaux".

PRIX DE LA BROCHURE

0.15 l'unité

1.50 la douzaine

(Plus 2% de taxe provinciale)

Faites remise avec votre commande au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U. C. C.

515, ave Viger

Montréal



NOS CERCLES AU TRAVAIL

St-Hubert (Témiscouata)

Une réunion du cercle local a eu lieu dimanche le 11 août. Elle s'est tenue à la sacristie. M. Louis-Philippe Dionne a donné lecture du programme de l'U. C. C. M. Gaudiose Rousseau a donné une causerie où il a été principalement question d'union et de coopération. Il est décidé de fonder ici une caisse populaire et nous sommes à prendre les noms de ceux qui veulent en faire partie.

Jos.-A. ROUSSEAU,
secrétaire

Ste-Irène (Matapédia)

Une vingtaine de membres assistent à la séance du 11 août. M. Albert Dubé préside. On discute principalement de la situation dans les chantiers. On déplore le manque d'entente et l'apathie chez les bûcherons. On souhaite qu'ils se décident enfin à s'enregistrer tous dans l'Union.

Joseph-Jean BELANGER,
secrétaire

Sainte-Rite

Au début de la séance du 10 août, M. Aurèle Roy qui préside attire l'attention des membres sur le renouvellement des cotisations. M. Camille Sirois dit un mot sur l'administration du Syndicat de la batteuse à tréfle. On discute de la vente des veaux et des moutons et de la construction d'un hangar pour le syndicat. Diverses résolutions ont été adoptées et seront soumises au congrès diocésain de Rimouski. On demande, comme l'ont proposé MM. André Pelletier et Victor April, que la Coopérative Fédérée exerce une pression auprès des autorités pour que la taxe de \$0.35 par sac de farine ne soit pas appliquée lorsqu'il s'agit d'une vente à un syndicat affilié. A la suggestion de M. Camille Sirois et de M. Aurèle Roy, on priera le gouvernement d'accorder des prêts aux syndicats comme il en est accordé aux cultivateurs et au même taux. Sur proposition de M. Camille Roy et de M. Charles Dubé, une autre résolution veut encore que les parties incultes des lots de colonisation soient constituées en réserve à bois et que les lois de la colonisation soient amendées en conséquence. Enfin M. Victor April et M. Ernest Gagnon proposent qu'une nouvelle union régionale de l'U. C. C. soit constituée et comprenne les comtés de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. M. Alex. Lebel sera le délégué du cercle au congrès diocésain.

Le propagandiste.

La Bostonnais (L'Assomption)

La réunion du 3 août se tient sous la présidence de M. J.-E. Marchand. Celui-ci ouvre la séance par une brève allocution dans laquelle il traite de la construction et de la réparation des che-

CONVOICATIONS

DIMANCHE

le 25 août :

Mont-St-Michel, (Labelle),
St-François d'Assise.

MARDI

le 27 août :

Papineauville.

MERCREDI

le 28 août :

St-Lin (L'Assomption).

mins*et des ponts. M. Thomas-Louis Villeneuve soumet un travail dans lequel il parle de la propriété du lait. La prochaine séance est fixée au 19 août.

René GAUTHIER,
secrétaire

St-Léon-le-Grand (Matapédia)

On compte environ 60 membres et cultivateurs à la séance du 4 août. M. Alfred Belzile préside. Dans ses remarques, il exhorte les cultivateurs de la paroisse à assister en grand nombre au congrès diocésain de l'U. C. C. Il leur recommande aussi d'habituer leurs jeunes filles à assister aux séances du cercle de l'U. C. C. Il ajoute quelques mots sur l'expédition en commun des animaux vivants. Une brève causerie du secrétaire porte sur les soins à donner au lait pour assurer sa conservation. M. l'abbé Hermel Pelletier, curé à St-Zénon du Lac-Amqui et aumônier de district, est parmi nous. Il traite des caisses populaires, de l'épargne, de l'économie chez les jeunes, de la fierté de la profession agricole, de la coopération, etc. Il félicite nos membres de s'être préoccupés de l'organisation d'une caisse populaire. La caisse est une école d'économie; elle ne s'oppose à personne et est un complément de la banque. Elle donne le sens des affaires et aide à supprimer les ventes à tempérament qui sont ruineuses. Il faut réapprendre à épargner, car c'est là le secret d'une vie stable et du succès.

Adrien GUAY,
secrétaire

La Reine (Abitibi)

Le cercle des Fermières a tenu le 7 août sa réunion mensuelle. Le programme de l'année est suivi avec exactitude. Notre cercle compte actuellement 79 membres. Nos trois métiers à tisser sont toujours employés sans compter que nombre de fermières possèdent le leur. Le concours de jardins semble avoir grandement contribué à l'amélioration des potagers. Le jardin coopératif lui-même présente le plus bel aspect.

Nos membres coopèrent avec les organisations de cultivateurs. Beaucoup de fermières assistaient à la journée agricole de la Sarre et au congrès diocésain de l'U. C. C. à La Ferme. Le cercle, dans l'ensemble, accomplit une besogne très utile et chaque foyer se ressent de sa bienfaisante activité.

Mme Joseph PERREAULT,

St-Frédéric (Beauce)

Pour couronner le travail de l'année et récompenser ses membres, le cercle local des fermières organisait récemment un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. C'est ainsi que plusieurs automobiles se mirent en route aux petites heures et transportèrent la plus grande partie de nos membres. Le voyage se fit sans encombre. Les décors changeants de la Chaudière et du St-Laurent disaient à notre passage la gloire et la grandeur de Dieu et servaient de préparation aux pieux exercices que nous allions suivre. La messe fut entendue et la communion reçue avec ferveur. Le déjeuner qui suivit était constitué de sandwiches préparées à la maison. L'avant-midi fut consacré à la visite de Ste-Anne de Beaupré. L'après-midi, chemin de croix et dernière visite au sanctuaire, avant le retour, nous pûmes admirer les chutes Montmorency, le parc voisin et divers points remarquables de la ville de Québec. Les excursionnistes rentraient au village le soir même au moment où le clocher paroissial égrenait les notes de l'angelus.

Mme L.-A. VACHON,
secrétaire

St-Canut

C'est le 29 avril 1940 que le cercle des fermières de cette paroisse a été fondé. Le bureau de direction fut alors formé comme suit : M. l'abbé Joseph Pigeon, curé, aumônier, Mlle Louise McKenzie, présidente, Mme Lucien Robert, vice-présidente, Mlle Yvette Legault, secrétaire, Mlle Adeline Rochon, bibliothécaire, Mme Xavier Labelle, Mme Henri Piché et Mme Joseph Trudeau, conseillères. Le mot d'ordre adopté est le suivant : "Soyons joyeuses et charitables". Le programme de l'année comporte une foule d'activités propre à orienter le travail de la fermière. La couture, le tricotage, la préparation du jardin, une meilleure utilisation des légumes, la cuisine, l'hygiène, l'économie domestique, etc., voilà autant de points dont nous nous occuperons au cours des prochains mois. En décembre, sera préparé le nouveau programme d'activités pour 1941.

Y. LEGAULT,
secrétaire

Sel de table

La production commerciale canadienne de sel ordinaire, ou chlorure de soude, en 1939, s'est chiffrée par 424,500 tonnes d'une valeur de \$2,486,632.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président : M. Abel Marion, Ste-Edwidge.
- Aumônier général : R. P. Léon Lebel, S. J.
- Vice-président : G.-H. St-Cyr, Nicolet.
- Vice-président : Samuel Audette, Landrienne.
- Secrétaire général : Gérard Fillon, L. S. C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie : Thiribe Belzile, L. S. C.
- Rédacteur de la "Terre de Chez Nous" : Dominique Beaudin.
- Conseiller juridique : M. Wilfrid Guérin, N. P.

"RIMOUSKI"

Congrès diocésain de l'U.C.C. le 29 août 1940

PROGRAMME

- 1—Messe basse, à la chapelle du séminaire, à 9 h. 30 (heure d'été), par l'abbé Alph. Belzile, aumônier diocésain; sermon par le Rev. Père Léon Lebel, S.J., aumônier général.
- 2—Ouverture à la salle du séminaire.
"Le programme de l'U.C.C.", par M. Chs Castonguay, président diocésain.
- 3—Rapport du secrétaire diocésain : l'abbé P.-E. Dubé.
- 4—"Le service d'éducation de l'U.C.C. centrale, régionale et locale", par M. Gérard Fillon, secrétaire général.
- 5—"Les principes coopératifs, un mot de la Caisse Populaire", par M. Jean Blanchet, agronome-cultivateur.
- 6—"L'U.C.C., ensemble des services de la profession agricole", par M. Abel Marion, président général.
- 7—"La Coopérative Fédérée", par M. Henri-C. Bois, directeur de l'U.C.C.
- 8—"Etablissement des services professionnels coopératifs dans notre paroisse", par M. Jules Rioux, président du cercle de St-Siméon.
- 9—"La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.", par M. Ls de G. Lepage, propagandiste.
- 10—"L'organisation de la section des Bûcherons dans le diocèse", par M. Florian Poulin, secrétaire général de la section des Bûcherons.
- 11—Résolutions.
- 12—Election des officiers. — Résolutions.

O Canada.
Tous les cultivateurs sont invités à "leur congrès".
Amenez vos amis.

Activités du cercle...

(Suite de la page 9)

— Démonstration, tablier de fantaisie.

MAI : Recette de bonbons aux fruits. — Démonstration de ceinture tissée, de petits souliers d'enfants. — Démonstration selon de chaussettes pour hommes. — Recette : gâteau blanc. — Démonstration au choix. — Conseils sur l'élevage des poussins. — Tricot de fantaisie pour robe de bébé. — Lecture.

JUIN : Démonstration : dentelle frivolité; tapis crochétés; tapis tressés; sous-plats. — Recette : Tire blanche; salade russe. — Démonstration : appliqués de couvre-pieds.

JUILLET et AOUT : Préparation de l'exposition.

SEPTEMBRE : Manière d'utiliser les vieux bas de soie. — Démonstration de broderie Richelieu; dentelle au crochet; coussins tricotés en laine; sac à magasinier. — Tricot éventail pour blouse. — Patron de grand tablier. — Démonstration au choix.

OCTOBRE: Recette au chocolat; vin de cerise, conserve de panais, savon domestique. — Démonstration : lavette de corde; au choix; sur le métier. — Recette : gâteau de lis.

NOVEMBRE : Manière de poser une pièce. — Démonstration de

parure de fauteuil; recette de fudge; de gâteau sans cuisson. — Tricot coquille d'oeuf; gilet de bébé. — Démonstration au choix. — Gilet d'enfant, tricot à la broche, manchon même.

DECEMBRE : Rapport de l'année; élection des officiers; reddition des comptes; perception des contributions; nouveau programme.

Jeanne L'Archevêque-Dugay

GRATIS
AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU MANUEL
DE L'INVENTEUR
INVITE SUR DEMANDE
Ecrivez-nous au jourd'hui
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE-CATHERINE E. MONTREAL

J.-F. DIONNE, L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
1438 Sicard
Montréal
Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle
Tél.: CLairval 5946

TEL.: L'Ancester 2106

Jean-P. Verschelden
AVOCAT

Etude légale:
Monette, Filion & Meighen

159, ouest, rue Craig, Montréal

Faites remise
par Mandats du
**CANADIAN
NATIONAL
EXPRESS**
Acceptés au pair partout. Sécurité - Commodité
En route à tout le
BUREAUX DE MESSAGERIES et GARES
du CANADIAN NATIONAL

Un congrès de jeunes ruraux à Rimouski



● Photographie des jeunes agriculteurs qui ont assisté au congrès tenu à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, lundi le 12 août.

L'avionnerie canadienne

Les usines canadiennes ont livré 25 avions complets dans l'avant-dernière semaine de juillet. Les livraisons augmenteront rapidement.

Huit avionneries canadiennes ont en main des commandes pour quelque 3,200 avions, dont 257 ont déjà été livrés. Les contrats qu'elles détiennent se chiffrent à environ \$110,000,000. La production actuelle comprend des avions d'entraînement "Fleet Primary", "Tiger Moth", "Fleet 60 Advanced", "Norseman", "Harvard", "Anson" bimoteur; des avions de combat "Lysander", "Hurricane"; des avions de bombardement "Bolingbroke" et "Hampton" ainsi que des hydravions "Stranraer".

LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: - 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

ANIMAUX A VENDRE

VENTE A L'ENCAN CHAQUE SEMAINE
2500 CHEVAUX
12 AOUT, 19 AOUT, 26 AOUT,
2 SEPTEMBRE, 9 SEPTEMBRE,
16 SEPTEMBRE ET 23 SEPTEMBRE
VENTE AUX PARTICULIERS
TOUS LES JOURS

Plus de 2000 chevaux pour travail général, la ferme, et chevaux de trait, y compris un bon nombre récemment achetés du gouvernement français, car nous avons repris tous les chevaux achetés par la France au Canada. L'âge de ces chevaux varie de 4 à 10 ans et leur poids, de 1000 à 1800 lbs. La plupart sont entre 1200 et 1500 et sont de race percheronne, Belge, Clydesdale et Canadienne.
200 chevaux de cavalerie, tous domptés au harnais et à la selle pour la plupart.
200 poulains d'un an et de deux ans de descendance canadienne pour la traction.
Nous invitons spécialement les trafiquants de chevaux à assister à ces encans hebdomadaires et à acheter à leur prix les chevaux dont ils ont besoin. Si votre région a besoin de chevaux, communiquez avec nous et nous prendrons des mesures pour satisfaire votre demande. C'est la sans conteste le plus grand nombre de chevaux mis en vente en une fois et offert au public à son propre prix.
LA VENTE COMMENCE À 9 H. 30 A.M., à l'abri, quel que soit le temps, pluie ou soleil.

CONDITIONS: COMPTANT.
200 CHEVAUX ENREGISTRES, étalons et juments poulains et pouliches sont mis en vente séparément à des prix attractifs. Percherons, Belges, Clydesdale, Canadiens, Chevaux de voiture français, etc.
ARNOLDWOLD FARMS,
GREENVILLE, Québec.

3 - AGENTS DEMANDES

CRAYONS qui additionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada, immédiatement. ADD-O-GRAPH, CO., Dép. 7 Saitillo, Miss., U.S.A.

NOUS OFFRONS aux dames et hommes ambitieux l'occasion de se créer un commerce profitable en détaillant deux cents nécessités domestiques, THE CAFE, 30 jours d'essai SANS RISQUE. Position permanente pour personne qualifiée. Ecrivez: CIE JITO, 145, MONTREAL, Montréal, pour catalogue. Renseignements GRATUITS.

2 - A VENDRE

MOULIN A TREFLE complet avec ou sans tracteurs à vendre à bonne condition d'ici le 1er septembre. S'adresser à: LIONEL BESNER, Ste-Marthe, P.Q.

A VENDRE un boeuf âgé de 2 ans, pur sang Ayrshire enregistré, pesant 1200 livres. S'adresser à: GEORGES PELLETIER, St-Joachim de Tourville, comté Gaspé.

A VENDRE Verrats Yorkshire, classés XXX, prêts pour le service ayant pour mère et grand-mères truies à l'entraînement supérieur XXX et XX. NAZARE GUERTIN, Ste-Théodose, Cte Verchères.

VIGNES BIEN VIVACES, 10 CTS
LA PEINIERE qui vend à meilleur marché au Canada fait des offres étonnantes. Plantation d'automne recommandée. Demandez un catalogue immédiatement. TOBE'S TREERY, Niagara-on-the-Lake, Ontario.

4 - DIVERS

INFORMATION intéressante pour tous: être en santé, rester jeune, débarrasser rhumatismes, améliorer vue, culture physique, grandir, maigrir, réussir. Envoyez 10 cts LOADSTONE, 166, DeMontigny, E., Montréal.

Horoscope personnel

Votre horoscope personnel est basé sur votre date de naissance. Vous saurez ce que l'avenir vous réserve. Vous connaîtrez vos jours chanceux. Envoyez nom, adresse et date de naissance, et 25 cents. Une bouteille de parfum gratis ou une jolie bague accompagnera votre horoscope. Adressez: TONY, 5653, 6e AVE. ROSEMONT, Montréal.

5 - ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE. - Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adresse: COURS PRATIQUES BILINGUES, Enreg., Casier 56, St-Hyacinthe, P.Q.

HOMMES DEMANDES

OPERER UNE AGENCE FAMILIEX c'est l'avenir assuré parce que la clientèle intéressée reste fidèle et l'assurance de faire sa vie chaque jour. Un nouveau venu pour \$50.00 dans 2 jours. Venez essayer SANS RISQUE. Faites confiance au destin: CONDITIONS et CATALOGUE GRATUITS, 570, ST-CLEMENT, Montréal.

PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES! Remunération hebdomadaire pour vendre nos arbres et produits de qualité garantie. Tout votre temps ou une partie. Nouveau système facilitant la vente. Commission payée, promptement. LUKE FRERES Pépiniéristes, Montréal.

INSECTES

EXTERMINATEUR d'insectes DERPO, 85c. - Tue punaises, mites, coquerelles, grillons, pous, puces et autres parasites. En vente chez Eaton, Simpson, à toutes les pharmacies ou à DERPO PRODUCTS, Toronto.

MACHINES

MOTEURS électriques, générateurs, soudeuses, A.C. et D.C., souffleurs, installations d'éclairage, à acheter, vendre ou réparer. RENUBILT ELECTRIC APPARATUS, 1081, BEAVER HALL, Montréal.

MEMBRES ARTIFICIELS

MEMBRES ARTIFICIELS - se portent sans courroies à l'épaule. Membres de toute fabrication réparés. Demandez notre gros catalogue GRATUIT HANGER LIMB CO., 126, rue Wellington Ouest, Toronto; 84, rue St-Vallier, Québec; 1197, rue Guy, Montréal.

PEINTURE

NE GASPILEZ PAS votre temps à gratter ou à brûler la vieille peinture. **Vinot Paint and Varnish Remover** enlève automatiquement peinture et vernis sur bois ou métal en lavant à grande eau. Liquide non inflammable. Ecrivez à VINOT PAINT AND VARNISH REMOVER, 437, MESSIER, MONTREAL.

PHOTOGRAPHIE

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7. **GRATIS** - 25c. N'importe la grandeur. Impressions: 8 pour 25c, avec agrandissement **GRATIS**. Service de Photographie Commerciale. Dépt. T Outremont, P. Q.

MIROIR DE POCHE OU DE SACOCHE **GRATIS** avec chaque rouleau de film développé et imprimé, 25 cents, ou avec chaque commande pour 3 impressions, 25 cents; nous encastrons votre portrait dans un joli miroir **GRATIS**. **STUDIO RAPIDE**, Station "E", Montréal.

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELON. Rouleaux de films développés, imprimés (toute grandeur) - 25 cts 8 photos pour 25 cts. **AGRANDISSEMENT GRATUIT** avec chaque commande; par des experts canadiens-français. **PHOTO DE LUXE**, Station Hochelaga, Montréal.

7 - POUSSINS

POUSSINS Regal. - Espèces populaires. - Poussins en croissance. Poulettes tout âge. Epargnez temps et évitez misères. Catalogue sur demande. Aubaines spéciales et livraison immédiate. **REGAL HATCHERY, KITCHENER, Ontario.**

850 POULETTES ROCK BARREES, provenant d'un troupeau sélectionné. Etat de santé et de croissance remarquables, 1.15 chacune. Age: 5 mois. **GEORGES ROUSSEAU**, St-Hugues comté de Bagot.

A VENDRE: Poulettes de cinq semaines et plus. Plymouth, Rock Barrees pure race provenant des sujets sélectionnés éprouvés par le gouvernement fédéral. **FERME AVICOLE MODERNE**, St-Maxime, Dorchester. Jos. Grégoire, prop.

300 POULETTES P.R.B. de bonne lignée, pondueuse du 1er mars \$1.00, en edoute \$1.25 aussi du 15 avril. **EDOUARD LEBEAU**, Valcourt, Cte Shefford.

POULETTES P.R.B., premier choix, nées en mars, avril et mai. **COUVOIR COOPERATIF**, St-Antoine, Cte Verchères.

POULETTES BRAY, âgées de 3 à 4 semaines. Livraison rapide plupart des espèces. Aussi quelques dindonnaires en croissance. Commandez maintenant les poussins de septembre. Ne soyez pas à court de volailles productives. **BRAY HATCHERY**, 163, JOHN ST., Hamilton, Ont.

8 - REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? - Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support Pas d'élasticité ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.** Dépt. 200, Preston, Ont.

Réparations - Clippeur

AIGUILLONS LAMES TONDEUSES CLIPPEURS TOUTES SORTES. Prix \$0.35c le set. Réparons, vendons tous accessoires clippeurs. Lames neuves, \$2.75 le set. Nouveau clippeur combiné pour chevaux, vaches, moutons \$14.00. Tondeuse électrique \$17.50. Garantie. Prompt service. Charrue à Neige \$40.00. Adresse: **WILFRID FONTAINE, PIERREVILLE, Que.**



Propos conjugaux

Elle. - Oui !, j'te dis c'que j'pense, je ne suis pas à double face, moi !

Lui. - C'est encore heureux pour moi, une seule ça m'suffit !...

Explication

On passe des abricots au dessert, et l'on cherche les plus mûrs - C'est bien facile à reconnaître, dit Calino d'un air capable. Tout le monde sait que les "mûrs" ont des oreilles !

Science agricole

— Voyez nos champs, ils sont ravagés par le doryphore. Indiquez-nous ce qu'il convient de faire ?



PRISES PIDARD. - Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Le Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec, ou à votre marchand.

11 - TABAC

NOUS ENVOYONS 10 lbs de TABAC en feuilles pour \$1.00. - 25 lbs pour \$2.25 - aussi un échantillon pour 10 cents. Sur demande, nous envoyons **GRATIS** notre liste de prix. Tous nos tabacs sont garantis. **J.-A. PILON, ST-ROCH L'ACHIGAN, comté de L'Assomption.**

VENDEURS DEMANDES

TOUT LE MONDE A BESOIN DES NECESSITES FAMILIEX! Pourquoi n'en seriez-vous pas le vendeur ? Faites de l'argent en allant à domicile démontrer nos 200 produits garantis et prendre des commandes. Commission généreuse. Conditions faciles. Faites confiance à l'avenir. Pour détails et catalogue gratis: **FAMILIEX, 570, ST-CLEMENT, Montréal.**

BON TABAC EN FEUILLES pour la pipe, feuilles mélangées, 12 livres pour \$1.00, 25 livres pour \$3.00. Echantillon 10 cts. 10 sous en plus par livre pour taxe de guerre. **TABAC A CIGARETTE "Primus"** en 1/4, 1/2 et 1 lb. à 90c la livre. Echantillon 10c. Adressez: **J.-J. GAREAU, ST-ROCH L'ACHIGAN, Qué.**

TRACTEURS

EPARGNEZ jusqu'à 75% sur pièces de TRACTEURS. N'importe quelles marques. Douanes payées. Ecrivez pour gros catalogue 1940 **GRATIS** à **IRVING'S TRACTOR LUG CO., Galesburg, Illinois, U.S.A.** (Stock complet à Portal, N.D. aux frontières.)

Annonces collectives

LE CERCLE de l'U.C.C. de St-Wenceslas offre en vente des animaux de race pure Jersey dont plusieurs veaux et génisses du printemps et des taures d'un an. S'adresser à **M. ANT. HELIE**, secrétaire, Cercle de l'U.C.C., St-Wenceslas, P.Q.

quez-nous ce qu'il convient de faire ?

— Le doryphore ? j'en ai entendu parler. N'est-ce pas un insecte qui attaque les pommes de terre ?

Très singulier !...

— Ce matin, j'ai vu deux chevaux...

— On dit "deux chevaux"...

— Bien sûr... mais je les ai vus l'un après l'autre.

Compliment mal saisi !

Le Monsieur. - Ne la grondez pas, cette enfant comme disait Boileau : "Chez elle un beau désordre est un effet de l'art."

Lili. - Vous vous êtes pas regardé ! C'est vous qui avez "un nez fait de lard" !

Programme récréatif...

(Suite de la page 7)

merveille que de les voir suspendus au plafond du Colisée.

DeCosta & Lenore. - DeCosta est un phénomène musical. Il joue douze instruments de musique. Son épouse l'accompagne à l'accordéon et chante.

Le Trio Farrara. - C'est l'ensemble le plus parfait de contorsionnistes connus. Leurs membres sont si souples qu'on les dirait faits de caoutchouc.

Fanchon & Fanchette. - Fanchette est une femme prodige. Elle et son mari forment le mariage le plus contorsionniste de l'univers. Fanchette a commencé à figurer dans les cirques à l'âge de 12 jours!

De Cardos. - Un des passe-temps des DeCardos consiste à se faire catapulter dans les airs et de retomber ensuite sur un baril placé sur deux tables. Leurs exploits courent la respiration aux auditeurs.

Fantaisies de l'Exposition 1940. - Cette revue musicale, qui comprend sept ou huit numéros, est le clou du spectacle. C'est la plus récréative et la plus coûteuse de toutes les attractions présentées à la foire.

Danseuses, décors, lumières, riches costumes, tout fera de la revue un spectacle de beauté, de grandeur et d'enchantement. Cette éblouissante attraction comporte de nombreuses "chorus girls". Elle rappelle la revue moderne, les spectacles des Mille et une Nuits. Un des numéros, l'"Arbre du diable", est un véritable petit chef d'oeuvre de grâce et de beauté; pour un autre, la "Revue Militaire", les danseuses ont été mobilisées temporairement pour la circonstance et exécuteront ce numéro avec toute la pompe, le sérieux et l'ensemble des parades militaires.

Le programme est donc bien agencé. Danse, musique, acrobatie, équilibre, contorsionnisme, toutes les variétés du vaudeville figureront au programme d'attractions de l'Exposition; les différents numéros vous procureront toutes les émotions la peur, la joie, le fou rire... Vous viendrez donc à l'Exposition, vous irez au Colisée, admirer les prouesses des acteurs de vaudeville, vous vous amuserez et reposerez, vous retournerez chez vous changé, transformé...



REVUE DES MARCHÉS

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE A SES EXPEDITEURS

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 19 août 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée.

PORCS	Truies	4.50—5.50	Moyenne	4.25—4.75
Bacon (180 à 230 lbs)	Pores classés abat-		Commune	3.00—3.50
prix de base	tus	11.65	Très commune	2.50—2.75
Nourris et abreuvés				
Par camions				
9.00				
9.25				
1.00				
1.25				
0.75—1.00				
2.50				
1.50—2.00				
du 100 lbs				

VEAUX DE LAIT

Choix	8.50—9.00
Bon	8.00—8.50
Moyen	7.00—7.50
Commun	5.50—6.00
D'herbe	4.50—5.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bons	9.50
Non castrés	8.50
Communs	7.50

MOUTONS

Bon	4.50—5.00
Commun	2.50—3.50

VACHES

Choix (type à	
boucherie	5.75—6.00
Bonne	5.00—5.50

TAURES

Choix (type à bouche-	
rie)	6.50—7.00
Bonne	6.00—6.25
Moyenne	4.75—5.25
Commune	3.50—4.00

TAUREAUX

Choix (type à bouche-	
rie)	5.00—5.50
Bon	4.25—4.75
Moyen	3.75—4.25
Commun	3.00—3.50

BOUVILLONS

Choix	8.00—8.25
Bon	7.50—8.00
Moyen	6.75—7.50
Commun	5.00—5.50

Prix de remise:- (Montréal)

COOPERATIVE FEDEREE DE MONTREAL

Semaine finissant le 17 août 1940

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus	16½c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	14½c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
Cogs	11c

POULETS VIVANTS "A rôti" (gris et blancs)

A—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	16c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	12c

POULETS VIVANTS "A rôti" (rouges)

A—5 5 lbs et plus	18c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	14c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	12c

POULETS VIVANTS "A griller"

A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	
Bonne qualité	20c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	
Qualité moyenne	18c

C—2 lbs jusqu'à 2½ lbs

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial 6 lbs et plus	26c
A—6 lbs et plus	25c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	21c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs	18c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	16c

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus	27c
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs et plus	23c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus	21c
A—5 lbs et plus	20c

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
B—5 lbs et plus	17c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	15c
C—5 lbs et plus	14c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	12c

OEUF

A—(Gros)	28c
A—(Moyens)	27c
B—	21c
C—	15½c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Bons	11c
Moyens	10c
Communs	8½c

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus, la lb	10c
----------------------------	-----

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise:- (Québec)

PRIX DE REMISE (QUEBEC) A LA SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 17 août 1940.

OEUF

A—(Gros)	27c
A—(Moyens)	25c
B—	19c
C—	15c

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bons	11½c
Moyens	10c
Communs	8

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus	18c
A—4 à 5 lbs	17c
B—5 lbs et plus	16c
B—4 à 5 lbs	15c
C—5 lbs et plus	14c
C—4 à 5 lbs	13c

POULETS ABATTUS

A—5 lbs et plus	23c
B—5 lbs et plus	21c
B—4 à 5 lbs	20c
C—5 lbs et plus	18c
C—4 lbs et 5 lbs	17c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix	
140 à 170 lbs	10c
Plus prime	10c

B—Bacon, 120 à 170 lbs

Boucher, 120 à 170 lbs

Léger, 100 à 120 lbs

Lourd, 170 à 200 lbs

Les prix fixés pour porcs sont nets.

PORC RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abattage)

Sur base du bacon — "Pesanteur chaude"

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Produits laitiers

Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

SEMAINE FINISSANT LE 12 AOUT 1940

No 1 pasteurisé	21½
No 1 non pasteurisé	21½
No 2	20½

SEMAINE FINISSANT LE 13 AOUT 1940 INCLUSIVEMENT

FROMAGE

BLANC			COLORE
No 1	13¾	No 1	13¾
No 2	13¼	No 2	13¼
No 3	12¾	No 3	12¾

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Beurre et fromage

BEURRE

Durant cette dernière semaine qui vient de se terminer, notre marché du beurre a conservé une allure hésitante, plutôt indécise. Néanmoins, grâce à une liquidation un peu moins empressée, les cotes furent maintenues assez stationnaires.

Au cours de l'avant-midi lundi, le 19 août courant, le beurre No 1 pasteurisé au gros, était coté le 21½c à 21¾c la livre.

FROMAGE

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage BLANC afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le ministère Britannique des Approvisionnements et le gouvernement Canadien.

Oeufs et volailles

VOLAILLES VIVANTES : (Poules)

Des arrivages considérables, excédant la demande, contribuèrent à maintenir une assez forte pression de vente et nous avons à signaler une autre baisse dans les prix.

(Poulets à rôti)

Les arrivages furent encore modérés. La distribution fut régulière et les prix légèrement plus fermes.

(Poulets à griller)

Avec l'avance de la saison, les arrivages diminuent graduellement. La demande est excellente et les prix très fermes.

IMPORTANT :

Durant le temps des grandes chaleurs, les expéditeurs ne doivent pas mettre trop d'oiseaux dans la même cage afin de ne pas les exposer à la suffocation. De plus, il est bon de leur donner abondamment à boire avant l'expédition.

VOLAILLES ABATTUES :

Aucun changement à noter dans les prix. Cependant, durant la période des fortes chaleurs, l'expédition de la volaille vivante est plutôt recommandée.

OEUF :

MONTREAL et QUEBEC. — Les oeufs de catégories supérieures furent très recherchés et les prix très fermes.

A la fin de la semaine, on rapporte une légère augmentation d'arrivages et avec une distribution plus lente, ce marché avait une tendance à fléchir quelque peu.

Animaux abattus

VEAUX ABATTUS :

MONTREAL et QUEBEC. — Légers arrivages. Demande plus active et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS :

MONTREAL. — Marché stationnaire et prix assez bien soutenus. QUEBEC. — Marché faible et les prix ont subi une autre baisse de ½c la livre.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U. C. C.,
515, avenue Viger,
Montréal, P. Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de deux dollars en paiement de ma contribution à l'U. C. C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse

Comté

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

Le sol est vivant

La microbiologie nous enseigne que le sol a tous les attributs d'un organisme vivant, en dehors de ses propriétés physiques et chimiques: il regorge de bactéries, de champignons, de protozoaires et de beaucoup d'autres formes en plus petit nombre, dit le Dr J.-M. Swaine, directeur du service scientifique, au ministère fédéral de l'Agriculture. Les re-

cherches effectuées dernièrement sur la physiologie des organismes du sol modifient toutes nos vues sur la terre de la fertilité du sol et les procédés sur lesquels elle repose.

Usure allemande

L'occupation allemande de la France et de la côte accidentée qui va du nord de la Norvège à l'Espagne use graduellement le moral des troupes nazies. Le

soldat boche sent autour de lui une animosité grandissante et sourde. C'est pourquoi, une fois que l'Angleterre aura repoussé l'attaque allemande chez elle, dans son île, elle pourra lancer une contre-offensive fructueuse en France, où la population aidera au débarquement de ses troupes, où l'ennemi perdra pied d'autant plus vite qu'il ne se trouvera pas à défendre son territoire national, facteur psychologique d'une extrême importance.

LA CAUSE DES MARCHES PUBLICS

(suite et fin)

Si tout le bétail vivant au Canada était vendu par des vendeurs compétents et si tous les acheteurs devaient s'approvisionner aux cours à bestiaux, aucun des intérêts en cause n'en souffrirait.

Jusqu'ici, les producteurs d'animaux n'ont pas réussi à organiser leur pouvoir de marchandage comme l'ont fait l'industrie et la finance. Il est vrai qu'ils ont pu améliorer leur position en formant des associations coopératives de vente, et ce moyen leur a réussi dans bien des cas. Mais il ne leur a pas été encore possible de consolider leur position à l'aide d'une législation de vente comme l'on fait les cultivateurs dans nombre d'autres pays. A preuve, la faillite de la loi de vente des produits naturels de 1934. Mais, dans les marchés publics du Canada, tous les cultivateurs ont un instrument prêt à les servir. Sauvegardés par les lois fédérales et par les règlements des halles à bestiaux, ils sont la mesure et la seule protection que le producteur ait à sa disposition. Certains pourront objecter que ce n'est pas là la solution complète du problème du cultivateur. En admettant que cette opinion soit exacte, y a-t-il autre chose en perspective qui offre plus de protection au producteur? Nous n'en voyons pas.

Si les marchés publics valent la peine qu'on les maintienne, que devrait-on faire pour raffermir leur position et accroître leur utilité? La réponse à cette question se trouve vraisemblablement dans l'orientation à donner aux éleveurs pour les amener à coopérer. Les camionneurs transportent les animaux au marché si les cultivateurs l'exigent et le demandent. Les maisons de salaison vont s'approvisionner sur le marché public si le producteur va y offrir ses animaux en vente. En conséquence, nous n'avons aucune hésitation à solliciter tous les cultivateurs à encourager et à supporter le marché public.

Voici maintenant quelques faits au sujet des cours à bestiaux que les producteurs devraient connaître et qu'ils ignorent pour un grand nombre.

1) Les agences de vente n'achètent jamais le stock qui leur est confié en vente sur un marché public, sans un avis exprès du propriétaire. Ils doivent vendre à celui qui leur fait une offre bonne fide. Il est vrai que les agences et les associations coopératives payent les producteurs avec leurs propres chèques. En le faisant, ils assument tous les risques quant aux recouvrements, et ceci est en soi une part de leur service. L'achat des animaux par un commissionnaire à qui ils sont confiés est formellement interdit par la loi des "Animaux de la ferme et de leurs produits". Ceux qui se rendent coupables d'une pareille offense s'exposent à être poursuivis en cour civile par le ministre fédéral. De plus, de telles offenses peuvent entraîner l'expulsion du marché public, d'après les règlements de l'association des gens à commission.

2) Les agences de vente ne favorisent pas les acheteurs. A part leur responsabilité envers les producteurs, les vendeurs qui veulent demeurer en affaires doivent protéger leurs clients partout et toujours. Il y a une concurrence marquée entre les vendeurs à commission sur tous les parcs à bestiaux du Canada. Les acheteurs ne demandent pas et ne s'attendent guère à des faveurs sur le marché. Si des actes contraires à ce que nous venons d'énoncer se sont déjà produits, ils sont plutôt exceptionnels.

3) Contrairement à l'opinion de certaines gens, les frais de vente sur le marché ne sont pas exclusifs, quand on considère toute l'étendue du service rendu. Par exemple, quand un expéditeur a un wagon de bovillons à faire vendre, représentant une valeur d'environ \$1,500, ou plus, il lui en coûte \$17, de commission, soit 68c par tête pour 25 sujets. Quant au stock livré par camion, quand il y a plusieurs propriétaires dans la même expédition, le tarif est un peu plus élevé par tête, mais ceci est en relation avec le surcroît de manipulation des petites consignations. Les frais de cour sur un wagon ordinaire de bestiaux sont d'environ \$6.00. On peut laisser de côté les frais d'alimentation comme charge de vente, parce que dans la plupart des cas, la récupération en poids des bêtes à cornes compense amplement le coût de la nourriture.

Après tout, il ne suffit pas de considérer le coût peu élevé des charges de vente sur les marchés publics, mais aussi le fait qu'ils fournissent une saine méthode de vente. La vente des animaux vivants est une affaire en soi, tout comme la fabrication des textiles et les opérations de banque. Aujourd'hui, l'industrie des maisons de salaison est hautement spécialisée. Leur service d'achat est devenu aussi efficace que celui de leur fabrication (processing). Il est agressif et expérimenté. Ce n'est que par la rencontre d'acheteurs avertis et connaisseurs avec des vendeurs aussi habiles et aussi expérimentés qu'eux que le producteur peut s'attendre à recevoir pour ses animaux ce qui lui revient en toute justice. Quelle que soit la méthode employée dans la vente des animaux, le succès de l'affaire dépend de la connaissance, de l'entraînement et de l'habileté du vendeur. Quand il s'agit de dire oui ou non au bon moment, il est tout naturel que l'acheteur essaie d'acheter à aussi bon marché que possible.

Permettez-nous de rapporter ici la version du président d'une grande maison de salaison de Des Moines, Iowa: "Nous, salisseurs, avons nos intérêts; les cultivateurs ont les leurs. Chacun de nous cherche à protéger ses propres intérêts. Mon opinion est que chaque organisation devrait avoir assez de largeur d'esprit pour envisager de tels problèmes sous tous leurs angles". Ce n'est malheureusement pas ce que font certains intéressés.

Le producteur qui a le plus de chance d'obtenir le plus haut prix de ses animaux, c'est celui qui les offre en vente sur un marché public ou le vendeur est continuellement en relation avec les marchés extérieurs aussi bien qu'avec le marché local. En d'autres termes, quand acheteurs et vendeurs sont sur un pied d'égalité. Le producteur ne peut pas s'attendre à un service plus grand, mais il ne doit pas en accepter un de moindre valeur."

J.-E. BISSON, agronome.

Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

le 19 août 1940.

L'enregistrement national s'accomplit sans incident...

(Suite de la 1ère page)

L'enregistrement

L'enregistrement national semble s'être fait à peu près sans incident d'un bout à l'autre du pays. Des milliers de bureaux ont été ouverts et des fonctionnaires improvisés ont interrogé les Canadiens de plus de 16 ans et rempli des formulaires. A l'exception de M. Camillien Houde, qui est toujours dans un camp de concentration, la plupart des personnes tombant sous le coup de la loi semblent bien avoir répondu à ses exigences. Nos gouvernants ont donné l'exemple les premiers. Ainsi l'hon. M. Godbout s'est inscrit au parlement et l'hon. M. King, avec ses ministres, s'est inscrit à Ottawa.

Le premier ministre du Canada a répondu à l'une des questions avec beaucoup de finesse; il a dit, en effet, que s'il devait opter pour d'autres fonctions, ce seraient celles du chef de l'Opposition. Enfin, l'hon. M. Lapointe, ministre de la Justice, et l'hon. M. Cardin, ministre des Travaux publics, ont prononcé des allocutions calman-tes à la radio cette semaine. Tous deux ont redit qu'il n'était question de service militaire que pour la défense du pays. "C'est la loi", a dit l'hon. M. Cardin, qui a ajouté par la suite: "Vous le voyez, notre politique n'est pas changée. Elle demeure: enrôlement volontaire pour le service au-delà du Canada, enrôlement obligatoire de tous ceux qui peuvent servir pour la défense du Canada, mais au Canada seulement". Voilà, à tout le moins, des paroles très rassurantes.

D. B.

Coopérative Fédérée de Québec

ENTREPOTS: 1568, WELLINGTON; 4394, ST-AMBROISE
BUREAUX: 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL TEL. HARBOUR 4111

Liste de prix, NET, sujette à changer sans MONTREAL, le 19 août 1940, avis, comptant, F.A.B. entrepôts; avec fret local de Montréal, excepté farine, son, gru et middlings, avec transit.

Les prix sur la farine incluent la nouvelle taxe de 35c.

	Montreal	Ste-Rosalie	Lévis	Waterloo	Princeville	Lennoxville
Farine COOPERATIVE, 1ère patente, coton, 98s	2.75	2.85	2.80	2.85	2.85	2.85
Farine COOPERATIVE, 1ère patente, coton, 24s	0.75	0.76	0.75	0.77	0.77	0.77
Farine FEDEREE (Pat. Choix-Pain) coton, 98s	2.50	2.55	2.50	2.60	2.60	2.60
Farine NUTRITION (85% blé entier) 98s	2.45	2.50	2.45	2.55	2.55	2.55
Farine REVELATION (Pâtisserie) coton, 98s	2.40	2.45	2.45	2.55	2.55	2.55
Farine REVELATION (Pâtisserie) coton 24s	0.64	0.66	0.66	0.68	0.68	0.68
Farine à engrais, choix 98s (plus taxe s'il y a)	1.60	1.65	1.65	1.75	1.75	1.75
Son de blé	26.00	27.00	26.00	27.00	27.00	27.00
Gru rouge	28.00	29.00	28.00	29.00	29.00	29.00
Gru blanc (middlings)	31.00	32.00	31.00	32.00	32.00	32.00
Blé moulu fin, le sac	1.45	1.50	1.50	1.60	1.60	1.60
Criblures de blé No 1, moulues fines	1.00	1.05	1.10	1.15	1.15	1.15
Drèches de distillerie (par camion V. La Salle) 100s	1.40	1.45	1.50	1.55	1.55	1.55
Hominy feed	—	1.65	1.65	1.70	1.70	1.70
Moulée de riz (Polish Feed) 100s	1.30	1.35	1.45	1.45	1.45	1.45
Moulée de base (4 grains moulus mélangés)	1.40	1.45	1.50	1.55	1.55	1.55
Grains mélangés COOPERATIVE volailles, le sac	1.70	1.80	1.80	1.85	1.85	1.85
Grains mélangés FEDEREE volailles, le sac	1.65	1.75	1.75	1.80	1.80	1.80
Grains croissance COOPERATIVE poulets, le sac	1.70	1.80	1.80	1.85	1.85	1.85
Blé Durum No 2 recrifié (volailles) 98s	1.40	1.45	1.45	1.50	1.50	1.50
Blé Garnet No 2 recrifié (volailles) 98s	1.35	1.40	1.40	1.45	1.45	1.45
Blé d'Inde argentin ou afr. rond, petit, très sec	1.60	1.65	1.70	1.75	1.75	1.75
Blé d'Inde cassé et recrifié 98s	1.70	1.75	1.80	1.85	1.85	1.85
Blé d'Inde jaune moulu, 98s	1.65	1.70	1.75	1.80	1.80	1.80
Orge moulue, fine et pure No 1 feed, 98s	1.15	1.20	1.25	1.30	1.30	1.30
Orge moulue, fine et pure, No 2 feed, 98s	1.10	1.15	1.20	1.25	1.25	1.25
Orge d'alimentation nettoyée, 98s	1.05	1.10	1.15	1.20	1.20	1.20
Orge No 2 C.W. 6 rangs, recrifiée, 98s	1.15	1.20	—	—	—	—
Avoine No 1 d'alimentation, recrifiée	1.30	1.40	1.40	1.45	1.45	1.45
Avoine No 3 C.W. recrifiée, 98s	1.35	1.45	1.45	1.50	1.50	1.50
Avoine moulue blanche, fine et pure, 98s	1.35	1.45	1.50	1.55	1.55	1.55
Avoine mélangée 1/2 noire et 1/2 blanche, 98s	1.10	1.20	1.20	1.25	1.25	1.25
Avoine mélangée 1/2 noire et 1/2 blanche, moulue, 98s	1.20	1.30	1.30	1.35	1.35	1.35
Pulpe de betterave, 100s	1.75	—	1.80	1.85	1.85	1.85
Germes maltés, 100s	1.00	1.10	1.10	1.15	1.15	1.15
Gruau d'avoine, gros ou fin, 80s, coton	2.60	2.70	2.75	2.80	2.80	2.80
Gruau d'avoine, gros ou fin, 20s, coton	0.78	0.82	0.85	0.85	0.85	0.85
Farine de luzerne (nouvelle récolte—haute qualité)	1.10	1.15	1.20	1.25	1.25	1.25
Tourteau de lin 100s 33% (si 39% 1.60)	1.50	1.60	1.65	1.70	1.70	1.70
Tourteau de coton par 100s	1.80	—	1.85	1.90	1.90	1.90
Tourteau de fèves soya (STALEY'S — 41% gras) 100s	1.90	1.95	2.00	2.05	2.05	2.05
Fèves blanches de choix (le sac — 2 minots) 120s	5.90	6.10	6.20	6.30	6.30	6.30
Sel fin (usage général) en 100s	0.80	0.90	0.90	0.95	0.95	0.95
Sel fin iodé, 100s	1.15	1.25	1.30	1.35	1.35	1.35
Sel gros, Liverpool, 140s, ex-entrepôt	1.25	1.40	1.30	1.40	1.40	1.40
Sel gros, Liverpool, 100s, ex-entrepôt	0.95	1.05	1.00	1.05	1.05	1.05
Sel gros, Liverpool, 50s, ex-entrepôt	0.55	0.70	—	—	—	—
Sel fin, 50s	0.50	0.55	0.55	0.60	0.60	0.60
Sel iodé, par bloc de 50s	0.50	0.55	0.55	0.60	0.60	0.60
Sel blanc, par bloc de 50s	0.45	0.50	0.50	0.55	0.55	0.55
Lait en poudre, par 100s	7.25	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50
Farine de viande, 50% protéine, 100s	2.20	2.35	2.40	2.50	2.50	2.50
Farine de viande, 55% protéine, 100s	2.55	2.70	2.75	2.85	2.85	2.85
Farine de viande, cuvée 55% (tankage)	2.50	2.65	2.70	2.75	2.75	2.75
Farine d'os, blanche, 100s	2.70	2.80	2.90	2.90	2.90	2.90
Farine de poisson blanc, 65-70% protéine	3.60	3.75	3.75	3.80	3.80	3.80
Farine de sang, 80% protéine, 100s	3.60	3.70	3.80	3.80	3.80	3.80
Ecaillés d'huîtres en 100s	0.90	1.00	0.95	1.00	1.00	1.00
Gravier granit blanc, 100s	0.65	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75
Charbon bois, 50s	0.75	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80
Graines de soleil blanches extra fancy, 100s	5.00	5.25	5.50	5.75	5.75	5.75
Tourbe pour poulailler (par ballot)	2.25	2.35	2.35	2.45	2.45	2.45
Tourbe pour poulailler (par ballot), suédoise	3.25	3.35	—	—	—	—
Huile éprouvée 800A-100D, en 5 gals	1.50	1.60	1.55	1.55	1.55	1.55
Huile éprouvée 800A-100D, en 1 gal.	1.55	1.65	1.60	1.60	1.60	1.60

MONTREAL, le 19 août 1940

RATIONS BALANCEES (Sujettes à changer sans avis)

CONDITIONS: Net comptant, à nos entrepôts.

Camionnage aux gares en plus et taux de fret local.

%	Montreal	Ste-Rosalie	Lévis	Waterloo	Princeville	La Sarre
PROT						
TROUPEAUX LAITIERS						
17/19 ECONOMIC Moulée laitière de base (mélassée)	1.20	1.25	1.30	1.32	1.35	1.35
18/20 QUEBEC Moulée laitière mélassée	1.50	1.55	1.60	1.62	1.65	1.65
20/22 COOPERATIVE Moulée laitière simple ou mélassée	1.65	1.70	1.75	1.77	1.80	1.80
24 FEDEREE Moulée laitière simple ou mélassée	1.65	1.70	1.75	1.77	1.80	1.80
COOPERATIVE Moulée laitière mélassée	1.75	1.80	1.85	1.87	1.90	1.90
18 1/2 COOPERATIVE Contrôle laitier, simple ou mélassée	1.70	1.75	1.80	1.82	1.85	1.85
28 COOPERATIVE Supplément prot.-minéral laitier	2.15	2.20	2.25	2.27	2.30	2.30
33 COOPERATIVE Supplément protéique laitier	2.15	2.20	2.25	2.27	2.30	2.30
18 1/2 COOPERATIVE Moulée laitière pour Jersey mél.	1.65	1.70	1.75	1.77	1.80	1.80
12 1/2 COOPERATIVE Moulée vaches laitières et vèlage	1.80	1.85	1.90	1.92	1.95	1.95
12 COOPERATIVE Moulée base volumineuse mélassée	1.95	2.00	2.05	2.07	2.10	2.10
COOPERATIVE Supplément minéral pour bétail	2.30	2.35	2.40	2.42	2.45	2.45
BOVINS D'ENGRAISSEMENT						
14 1/2 COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie mélassée	1.55	1.60	1.65	1.67	1.70	1.70
17 COOPERATIVE Moulée bouvillon 1 an, mélassée	1.55	1.60	1.65	1.67	1.70	1.70
PORCHERIE						
17 COOPERATIVE Sevrage porcelets (jusqu'à 60 lbs)	2.00	2.05	2.10	2.12	2.15	2.15
16 COOPERATIVE Croissance porcelets (de 60 à 120 lbs)	1.75	1.80	1.85	1.87	1.90	1.90
14 FEDEREE Sevrage et croissance porcelets, (jusqu'à 120 lbs)	1.65	1.70	1.75	1.77	1.80	1.80
16 COOPERATIVE Moulée engraissement pores	1.55	1.60	1.65	1.67	1.70	1.70
16 COOPERATIVE Moulée pour truies nourricières	1.75	1.80	1.85	1.87	1.90	1.90
47 COOPERATIVE Supplément prot.-minéral, pores	3.05	3.10	3.15	3.17	3.20	3.20
COOPERATIVE Supplément minéral pour pores	2.50	2.55	2.60	2.62	2.65	2.65
BASSE-COUR						
18 COOPERATIVE Tout-moulée poussins	2.40	2.45	2.50	2.52	2.55	2.55
17 1/2 FEDEREE Tout-moulée poussins	2.15	2.20	2.25	2.27	2.30	2.30
18 1/2 COOPERATIVE Moulée poussins, batterie	2.60	2.65	2.70	2.72	2.75	2.75
COOPERATIVE Petits grains poussins	1.90	1.95	2.00	2.02	2.05	2.05
17 COOPERATIVE Moulée croissance poulets	2.10	2.15	2.20	2.22	2.25	2.25
16 1/2 FEDEREE Moulée croissance poulets	1.95	2.00	2.05	2.07	2.10	2.10
20/22 COOPERATIVE Moulée ponte	2.20	2.25	2.30	2.32	2.35	2.35
18 1/2/20 FEDEREE Moulée ponte	2.10	2.15	2.20	2.22	2.25	2.25
19/21 COOPERATIVE Moulée ponte, reproduction	2.55	2.60	2.65	2.67	2.70	2.70
16/18 COOPERATIVE Moulée ponte, batterie	2.25	2.30	2.35	2.37	2.40	2.40
46 COOPERATIVE Supplément protéique, volailles	3.40	3.45	3.50	3.52	3.55	3.55
24/26 COOPERATIVE Tout-moulée début, dindonneaux	2.60	2.65	2.70	2.72	2.75	2.75
19/21 COOPERATIVE Moulée croissance pour dindes	2.20	2.25	2.30	2.32	2.35	2.35
17 1/2 COOPERATIVE Moulée engraissement volailles	2.15	2.20	2.25	2.27	2.30	2.30
15 1/2 FEDEREE Moulée engraissement volailles	2.00	2.05	2.10	2.12	2.15	2.15
VEAUX						
22 COOPERATIVE Moulée pour veaux	2.65	2.70	2.75	2.77	2.80	2.80
22 FEDEREE Moulée pour veaux	2.20	2.25	2.30	2.32	2.35	2.35
RENARDS ET VISOIS						
COOPERATIVE Moulée complète renards (cuite)	4.50	4.55	4.60	4.62	4.65	4.65
FEDEREE Moulée céréales renards (cuite)	4.00	4.05	4.10	4.12	4.15	4.15
COOPERATIVE Moulée complète visons (cuite)	3.75	3.80	3.85	3.87	3.90	3.90
Moulée pour chevaux, mélassée	1.60	1.65	1.70	1.72	1.75	1.75

Voir liste générale pour grains croissance pour poulets, et grains mélangés pour volailles.

N. B. — Notre édition "La volaille

Lettre du secrétaire

NOUVELLE RUBRIQUE

Nous commençons aujourd'hui une nouvelle initiative. Nous tâchons par tous les moyens possibles, de rendre la page du bûcheron plus intéressante et plus instructive. Il est nécessaire que chaque bûcheron qui est abonné à "La Terre de Chez Nous" trouve la page du bûcheron si intéressante, qu'il ne manque pas de la lire chaque semaine. Ceci aura pour résultat de lui faire aimer de plus en plus son organisation professionnelle.

Chaque semaine, le secrétaire de l'Union écrira une lettre personnelle à chacun de vous. Il traitera des activités dans le domaine forestier et commentera les faits qui pourront intéresser tous les ouvriers de la forêt.

Comme il s'adressera à chacun de vous, à des amis, le ton sera plus intime, plus cordial. Ce seront les confidences d'un ami à un autre et les liens qui unissent présentement ceux qui font partie de l'Union des Bûcherons se resserreront davantage.

Il faudra donc que les membres lisent chaque semaine la lettre personnelle qui leur sera adressée et si le cœur leur en dit, ils pourront répondre et dire ce qu'ils pensent eux-mêmes des sujets traités.

La semaine prochaine, lisez donc la lettre du secrétaire.

FLORIAN POULIN

On veut former un corps de forestiers

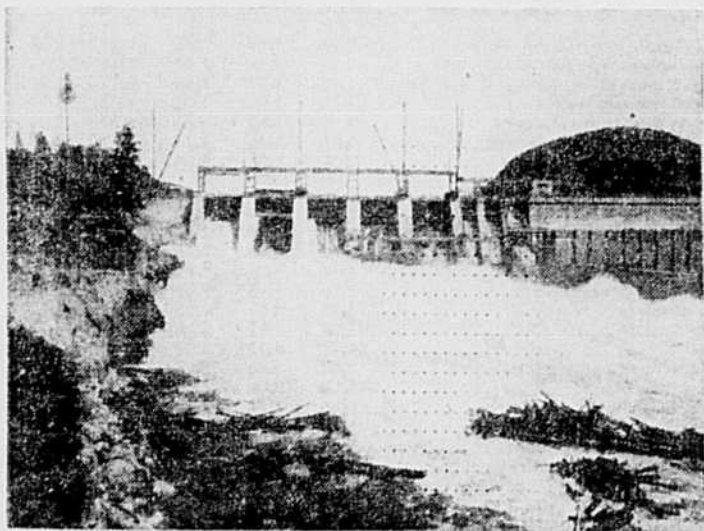
L'armée active du Canada comprendra 20 compagnies de forestiers sous le commandement du brigadier général John-B. D. S. O., E. D., qui commandait ce corps pendant la dernière guerre de 1914.

Les compagnies feront un entraînement très élaboré au Canada, avant d'être envoyées ailleurs.

Les recrues comprendront des bûcherons, des charpentiers, des mesureurs, des mécaniciens, des forgerons, des chauffeurs de camion, des plombiers, des scieurs, enfin tous les genres de métier que l'on rencontre dans la forêt.

FLORIAN POULIN

Le barrage du St-Maurice



La rivière St-Maurice débordant du barrage qui vient d'être terminée aux chutes de la Tuque pour le compte de la "St-Maurice Power Corporation". On peut voir une partie de la centrale hydro-électrique. Le canal de dérivation vient d'être fermé et la structure retient maintenant les eaux. Quatre turbines ont été installées et l'on est à compléter l'installation de deux générateurs. Dans quelques semaines, cette usine d'énergie électrique aura une production accrue de 162.000 chevaux-vapeur et alimentera les régions industrielles de la province de Québec.

LE BÛCHERON

Le rendement du coupeur

Nous traduisons ici un chapitre écrit par M. W.-J. Carson, dans le "Canada Lumberman" du mois d'août 1940.

Depuis quelques années, la production par jour — homme a beaucoup augmenté. Une grande compagnie de pulpe et de papier dans la province de Québec, donne les chiffres suivants : Pendant les années 1933-34 et 1938-39, cette compagnie a constaté une augmentation de 39 p. c. dans le rendement d'un homme par jour dans la coupe du bois. Pendant la même période de temps, sur la même opération, l'assemblage du bois par jour — homme, a augmenté de 12 p. c. Le charriage par jour — homme a subi une hausse de 50 p. c. La production par jour — cheval, de l'assemblage, a augmenté de 66 p. c. et le charriage par jour — cheval est monté jusqu'à 89 p. c. Ces augmentations de production sont des plus substantielles et sont dues à plusieurs raisons, dont en voici quelques-unes :

- 10—Élimination des grands et des sous-contracteurs.
- 20—Emploi exclusif du "bucksaw" au lieu de la grande scie.
- 30—Meilleurs moyens de transport.
- 40—Meilleure répartition des prix des contrats.
- 50—Moyenne des contrats donnés mieux répartie.
- 60—Les contracteurs sont mieux choisis et sont aussi plus surveillés.
- 70—La manutention du bois est de beaucoup diminuée.
- 80—Adoption du système de l'ouvrage à forfait.
- 90—Élimination des équipes de trois, quatre ou cinq hommes.
- 100—Examen médical que subissent les ouvriers avant leur entrée en forêt.

Le grand contracteur a certainement sa place dans certaines circonstances, mais la compagnie mentionnée ici essaie de donner des entreprises directement aux travailleurs. Ce système élimine les intermédiaires et les ordres donnés sont mieux compris et exécutés d'une manière plus satisfaisante.

Quant à l'emploi du "bucksaw", il a été prouvé que dans les peuplements où le bois a une moyenne de 14 pouces de diamètre, deux hommes travaillant chacun avec un "bucksaw" donnent plus de rendement que deux autres avec une

grande scie. Le "bucksaw" ne plie pas dans du petit bois. Une des raisons qui augmente le rendement d'un homme employant le "bucksaw" est qu'il perd moins de temps dans l'exécution du débroussaillage, de l'entaillage et de l'ébranchage. Lorsque deux ouvriers travaillent ensemble avec une grande scie, ordinairement l'un d'eux ne fait rien pendant ces opérations.

Le rendement supérieur obtenu provient aussi du fait que les manufacturiers envoient des experts dans la forêt pour expliquer aux ouvriers comment affûter leurs outils.

Les commodités de transport actuel sont aussi un facteur de l'augmentation du rendement d'un homme. Il y a quelques années, les ouvriers étaient obligés de marcher pendant deux ou trois jours pour se rendre à leur travail, tandis qu'aujourd'hui, quelques heures leur suffisent.

L'adoption du système de travail à forfait a indubitablement été le grand facteur de l'augmentation du rendement de la journée — homme, pour le coupage et l'assemblage des billes. Dans les opérations forestières de bois de sciage ou de pulpe, tout le travail se fait sur la base d'ouvrage à forfait. Les prix faits à l'avance permettent aux ouvriers de se faire quelques fois de 25 à 30 p. c. plus que les prix minima fixés par le gouvernement. Ceci est comparé avec un homme travaillant sur une base de salaire.

Une autre raison qui a servi à augmenter la production est que les ouvriers sont mieux alimentés en viande fraîche, en fruits et en légumes. Etant en meilleure condition physique, ils peuvent donner un effort plus considérable.

Le fait d'être immédiatement secourus quand ils subissent un accident, et de recevoir une compensation, a beaucoup influencé la production.

W.-J. CARSON

Note de la R. — Nous nous demandons si les prix à forfait et les salaires sont en proportion de l'augmentation du rendement d'un homme. Cet article met bien en lumière les moyens employés par les compagnies pour retirer le plus de rendement possible d'un homme au travail, mais sans s'occuper de le rétribuer au mérite. Nous espérons aussi que nos gouvernants, profanes en la matière, liront cet article et sauront apprécier les faits.

Florian POULIN

Une année record pour l'industrie forestière dans la province en 1940

Non seulement le bois de pulpe, mais le bois de construction et le bois de chauffage sont en grande demande. — Des milliers d'hommes travaillent présentement à la coupe du bois. — L'activité ne fera qu'augmenter cet hiver.

EXCELLENT MARCHÉ

Les opérations forestières sont de plus en plus considérables dans la province de Québec. Depuis quelques années, les grandes compagnies intéressées à l'industrie de bois, avaient une tendance à accentuer les coupes d'été. Cette année, les circonstances favorisent cette politique.

Des milliers d'hommes sont déjà à l'œuvre.

M. Henri Roy, chef du service forestier, nous déclarait ce matin qu'une activité extraordinaire règne actuellement dans l'industrie forestière. L'année 1940 sera certainement une année record. Toutes les sortes de bois sont en grande demande. La guerre a paralysé plusieurs marchés européens et les commandes se multiplient au Canada.

Non seulement le bois de pulpe, mais le bois de construction et le bois de chauffage ont des débouchés nouveaux. On coupe d'importantes quantités de bois de la province pour l'exportation en Angleterre.

Il est à prévoir également que le bois de chauffage reviendra à l'honneur, si la guerre se prolonge et les approvisionnements de charbon deviennent difficiles. Nous apprenons qu'un grand nombre de commerçants de bois se préparent en conséquence.

800 jeunes gens ont du travail dans nos forêts

Environ 800 jeunes gens sont actuellement au travail en vertu du Plan Forestier National. M. Henri Roy, chef du service forestier, qui a également charge du P. F. N., nous a déclaré qu'une centaine de camps avaient été ouverts dans toute la province et que l'organisation était à peu près complète.

Rappelons qu'un montant de \$300.000 est encore à la disposition du Plan Forestier National, cette année. La moyenne du séjour des jeunes gens dans les camps est de deux mois et demi à trois mois. Ces jeunes gens sont employés aux travaux les plus divers : sylviculture, nettoyage des forêts, des routes, des parcs nationaux, des sites touristiques, expériences forestières, etc.

Autre arrêté ministériel

RELATIF AUX SALAIRES DE CEUX QUI TRAVAILLENT EN FORÊT

Son Excellence le lieutenant-gouverneur a sanctionné ces jours-ci un arrêté ministériel concernant la fixation des salaires à payer aux ouvriers affectés à l'exploitation des bois de sciage et de chauffage dans la province de Québec pour la saison 1940-41.

TRAVAUX AUXILIAIRES

Cet arrêté ministériel couvre le cas de tous les ouvriers, sauf ceux employés à forfait ou engagés dans la coupe des bois de chauffage, affectés à l'un quelconque des travaux d'exploitation forestière suivants : Abattage, tronçonnage, ébranchage, écorçage, équarrissage, empilage, trainage, chargement, transports et déchargement des bois. Ces ouvriers recevront en plus du logement et de la pension gratuitement fournis, par mois de calendrier de 26 jours, le salaire minimum ci-après mentionné suivant la catégorie dans laquelle ils sont classés d'après leur habileté et leur rendement (chaque catégorie contenant un pourcentage déterminé d'ouvriers ne devra pas être excédée) :

% dans catégorie Salaire mensuel	
I — 10%	\$55.
II — 10%	\$50.
III — 20%	\$45.
IV — 40%	\$40.
V — 20%	\$35.

APPRENTIS

La catégorie des ouvriers payés à raison du salaire minimum de \$35, par mois de calendrier de 26 jours comprend les apprentis les infirmes et les hommes âgés de plus de 60 ans. L'exploitant devra employer cette classe de gens jusqu'à la concurrence d'un minimum de 10% de toute sa main-d'œuvre.

A FORFAIT

Les ouvriers employés à forfait pour la coupe et le façonnage des bois destinés au sciage auront droit mensuellement au salaire minimum net de \$35, ou de \$58 pour un production quotidienne moyenne, en pieds cubes, tel qu'établi ci-après :

Billes de	\$35	\$58
6 à 10'	120 p. cubes	200 p. cubes
11'	126 p. cubes	210 p. cubes
12'	135 p. cubes	225 p. cubes
13'	145 p. cubes	240 p. cubes
14'	155 p. cubes	260 p. cubes
16'	180 p. cubes	280 p. cubes

Dans le cas d'exploitation des billes d'une longueur supérieure à 6' tout rendement excédant par jour, la moyenne ci-contre, sera payé à raison d'au moins un sou par pied cube, en surplus du salaire mensuel établi plus haut.

MISE EN PILE

Les prix établis pour une longueur supérieure à 6' couvrent l'opération de la mise en pile sur le chantier et elles ne devront pas (les billes) être transportées à l'homme.

(Suite à la page 10)

Bulletin d'Enrôlement

Il n'y a qu'un moyen pour le travailleur de la forêt d'obtenir justice : c'est d'appartenir à l'Union des Bûcherons et de porter son certificat de membre.

C'est lorsque les temps sont DURS qu'il nous faut serrer nos rangs pour défendre nos droits.

Adressez vos cotisations et votre abonnement à "La Terre de Chez Nous", à l'adresse suivante :

L'UNION DES BUCHERONS DE L'U. C. C.

319, rue St-Paul

:::

Québec

Votre certificat de membre et votre bouton-insigne vous seront envoyés par le retour du courrier.

Cotisation de membre	\$1.00
Abonnement à "La Terre de Chez Nous"	1.00
Bouton-insigne	0.25

L'UNION FAIT LA FORCE